CHAMBLY

L'Écluse

BULLETIN MUNICIPAL DE LA VILLE DE CHAMBLY

Juin 2014

Volume 27
Numéro 3

Fête nationale et Festival multiculturel 2

Environnement 10

Prévention 12

Centre aquatique de Chambly 20

Sports et plein air 23

Événements grand public 29

www.ville.chambly.qc.ca

La Fête nationale du Québec

Nous sommes LE Québec
FETENATIONALE.QC.CA

Venez à vélo

Mardi 24 juin, dès 16 h
Parc des Ateliers
(Lieu historique national du Canal-de-Chambly)
Hot-dogs, grignotines, breuvages et bière en vente sur le site.

16 h : Tour d'escalade, hébertisme, mini-ferme et carrousel de poneys, maquillage et animation ambulante

18 h : *Les Petites Tounes*

19 h : Prise de photo aérienne – Fleur de lys humaine
Arborez le bleu et blanc !

Discours patriotique et lever du drapeau

19 h 30 : *Labrie*
Chansons québécoises

22 h Feu de joie
Bonnes festivités à tous !

20 h 30 : *Bon Débarras*
Musique traditionnelle

Merci à nos partenaires : Québec, Parcs Canada, UNIBROUE

Festival multiculturel de Chambly

4 au 6 juillet
Avenue Bourgogne
(entre le boulevard Fréchette et la rue Maurice)

La Ville de Chambly présente la 4e édition du Festival, en collaboration avec des commerçants de l'avenue Bourgogne. À cette occasion, l'avenue Bourgogne sera fermée à la circulation et l'on proposera : danse, musique, chant, animation, bateaux-dragons et autres surprises !

Consultez les journaux locaux et le site www.ville.chambly.qc.ca pour connaître les détails de la programmation.

Participez en grand nombre !

Venez à vélo

Information : 450 658-1778

Merci à nos partenaires : BMR, Desjardins Caisse populaire du Bassin-de-Chambly, Journal de Chambly

Denis Lavoie
Maire
VILLE DE CHAMBLY
450 658-8788
maire@ville.chambly.qc.ca

- Membre du conseil d'administration de la Régie intermunicipale de police Richelieu – Saint-Laurent
- Président du conseil d'administration de la Société d'exploitation de la centrale de traitement d'eau Chambly-Marieville-Richelieu
- Représentant de la Ville à la Conférence régionale des élus
- Membre d'office de tous les comités municipaux
- Représentant de la Ville à la MRC de La Vallée-du-Richelieu
- Membre de la Commission de la sécurité publique de l'Union des municipalités du Québec

Chers citoyens,

Notre municipalité est en pleine effervescence et se taille, cette année encore, une place de choix au palmarès de l'Indice relatif du bonheur, démontrant que les citoyens sont heureux de vivre à Chambly. Plusieurs nouveaux commerces se sont installés à Chambly au cours des derniers mois, offrant des services de proximité diversifiés et contribuant à la qualité de vie des citoyens.

Plusieurs dossiers importants sont actuellement sur la table de travail, notamment le dossier d'évaluation de Parcs Canada, de même que notre retrait de la Régie intermunicipale de police Richelieu – Saint-Laurent, et ce, afin de nous assurer que les citoyens obtiennent ce à quoi ils ont droit. D'ailleurs, la Ville de Richelieu a déjà manifesté son intérêt pour être desservie par le Service de police de Chambly.

En 2014, Chambly continue de récolter les honneurs, notamment avec le prix mérite Ovation municipale, dans la catégorie *Sécurité publique* (détails page 6) et la deuxième place des Grands Prix santé et sécurité du travail de la CSST, dans la catégorie *Organismes publics* (détails page 8).

Par ailleurs, la saine gestion de l'appareil municipal nous a permis de dégager un surplus de 6,7 millions $ pour l'année 2013, nous permettant d'investir dans des projets d'infrastructures durables et réduire notre endettement.

Préparez-vous à vivre un été exceptionnel ! Notre équipe municipale déploie toutes ses énergies afin de mettre à votre disposition des plateaux sportifs de qualité, à vous offrir une programmation complète des plus agréables et à faire de votre ville un endroit où il fait bon vivre. Je vous invite à prendre part aux différentes activités et vous approprier votre milieu de vie.

Je souhaite la bienvenue à tous les nouveaux citoyens. Pour obtenir des informations précises ou être guidés, je vous invite à consulter notre équipe, à lire le bulletin municipal *L'Écluse*, de même que le site www.ville.chambly.qc.ca, lesquels demeurent des incontournables en matière d'information, afin de faciliter votre quotidien.

Si vous avez des commentaires ou suggestions à me transmettre, je vous invite à communiquer avec moi à maire@ville.chambly.qc.ca ou 450 658-8788. Je serai heureux de vous répondre et d'accueillir vos opinions.

M[e] Denis Lavoie
Maire

Sandra Bolduc
Conseillère municipale
DISTRICT DU CANTON
514 962-7610
sandra.bolduc.c@gmail.com

- Membre du comité ressources humaines
- Membre du comité loisirs, sports et culture
- Membre du conseil d'administration de l'Office municipal d'habitation
- Membre du comité familles-aînés
- Membre du conseil d'administration du Centre aquatique de Chambly

Marc Bouthillier
Conseiller municipal
DISTRICT DU BASSIN
450 447-8485 • 514 707-7999
mbouthillier2@gmail.com

- Membre du comité finances et informatique
- Membre du comité consultatif de circulation
- Membre du comité de toponymie
- Membre du comité environnement
- Membre du comité de développement

Claude Lesieur
Conseiller municipal
DISTRICT CHARLES-MICHEL-DE SALABERRY
450 447-7304
claudelesieur2267@hotmail.com

Richard Tetreault
Conseiller municipal
DISTRICT DE LA PETITE RIVIÈRE
450 658-4282 • 514 891-4282
rtetreault@videotron.qc.ca

- Représentant de la Ville au conseil d'administration du Conseil intermunicipal de transport Chambly-Richelieu-Carignan
- Membre du comité consultatif d'urbanisme
- Membre du conseil d'administration du Centre aquatique de Chambly
- Représentant substitut au conseil de la MRC de La Vallée-du-Richelieu
- Membre du comité démolition
- Représentant substitut de la Ville à la Conférence régionale des élus

Serge Gélinas
Conseiller municipal
DISTRICT ANTOINE-LOUIS-FRÉCHETTE
514 462-0151
sergelinas01@hotmail.com

- Représentant de la Ville au conseil d'administration du Conseil intermunicipal de transport Chambly-Richelieu-Carignan
- Représentant de la Ville au conseil d'administration de Handi-Bus inc.
- Membre du comité consultatif d'urbanisme
- Membre du conseil d'administration de l'Office municipal d'habitation
- Représentant de la Ville au conseil d'administration de Bassin en fête
- Représentant de la Ville au conseil d'administration de la Chambre de commerce et d'industrie du Bassin de Chambly

Luc Ricard
Conseiller municipal
DISTRICT LOUIS-FRANQUET
450 447-1829 • 514 249-0562
lucricard@videotron.ca

- Représentant substitut de la Ville au conseil d'administration de la Régie intermunicipale de police Richelieu – Saint-Laurent
- Membre du comité loisirs, sports et culture
- Représentant de la Ville au conseil d'administration de la Société d'exploitation de la centrale de traitement d'eau Chambly-Marieville-Richelieu
- Membre du comité de retraite de la Ville
- Membre du comité de développement

Jean Roy
Conseiller municipal
DISTRICT DU RUISSEAU
450 447-6152
jeanrr@hotmail.com

- Membre du comité ressources humaines
- Membre du comité finances et informatique
- Membre du comité consultatif d'urbanisme
- Membre du conseil d'administration du Centre aquatique de Chambly

Francine Guay
Conseillère municipale
DISTRICT DES GRANDES-TERRES
450 447-5881
francineguaychambly@gmail.com

Monsieur **Richard Tetreault** a été désigné maire suppléant pour la période du 19 novembre 2013 au 19 novembre 2014.

Dans ses attributions, le maire suppléant possède et exerce les pouvoirs du maire, lorsque celui-ci est absent de la municipalité ou empêché de remplir ses fonctions.

SÉANCES DU CONSEIL

Les assemblées ordinaires ont lieu chaque premier mardi du mois, sauf celle de juillet, qui se tiendra le deuxième mardi du mois.

La population est invitée à assister à ces assemblées publiques qui se déroulent à la mairie, située au 1, place de la Mairie, à 20 h. Au début de chaque séance, une période de questions est réservée aux citoyens.

Nouveau concept pour le restaurant Marius

Le maire Denis Lavoie prenait part au dévoilement du nouveau concept souper-spectacle du restaurant Marius, situé au 1737, avenue Bourgogne. Les nouveaux propriétaires ont donné un nouveau souffle à cet endroit mythique. Désormais, les gens pourront y entendre des artistes d'ici, tout en dégustant un excellent repas.

Ouverture d'une boutique équestre

La Boutique Équestre Cabayo a récemment ouvert ses portes au 1520, boulevard Industriel. L'arrivée de cette boutique démontre la diversité commerciale que l'on trouve à Chambly. Le maire Denis Lavoie, présent à l'ouverture, est fier de les accueillir dans la municipalité.

OUVERTURE OFFICIELLE DU CANADIAN TIRE

Le maire de Chambly, monsieur Denis Lavoie était présent à l'ouverture officielle du nouveau magasin Canadian Tire, en mai dernier. Cette succursale très attendue des Chamblyens a permis la création de 75 emplois dès son ouverture. Monsieur Lavoie est heureux d'accueillir le propriétaire et nouveau citoyen, monsieur François St-Germain, dans la communauté de Chambly.

PRESSE CAFÉ OUVRE SES PORTES

L'ouverture de Presse Café à Chambly, situé au 1737, boulevard Fréchette, a permis de créer une dizaine de nouveaux emplois. Le maire de Chambly, monsieur Denis Lavoie, prenait part à l'ouverture officielle en compagnie de la propriétaire et nouvelle résidante de Chambly, madame France Jodoin.

L'Écluse
1, place de la Mairie, Chambly (Québec) J3L 4X1
www.ville.chambly.qc.ca • communications@ville.chambly.qc.ca

Le bulletin municipal de Chambly est publié par le Service des communications et du protocole de la Ville de Chambly et distribué dans tous les foyers et places d'affaires de la municipalité. La prochaine édition du bulletin paraîtra en août 2014.

English Translation of the municipal bulletin available at the Municipal Library and at the Administrative and Community Centre of the City of Chambly.

Infographie : STUDIO TRIO inc.

TIRAGE : 11 050 COPIES
DÉPÔT LÉGAL : BIBLIOTHÈQUE NATIONALE DU QUÉBEC

NUMÉROS IMPORTANTS

URGENCE	9 1 1
Mairie	450 658-8788
Centre administratif et communautaire	450 658-8788
Bibliothèque	450 658-2711
Police	450 658-6655
Service d'incendie	450 658-0662
Service technique et environnement	450 658-2626
Travaux publics	450 658-2626
Loisirs et culture	450 658-1778
Télécopieur	450 447-4525

TOUJOURS LE BONHEUR À CHAMBLY !

Selon le Palmarès de l'*Indice relatif du bonheur 2014*, Chambly se classe au 2e rang au Québec avec un IRB de 81,11, comparativement au 3e rang en 2013 et au 6e rang en 2012. Pour le Palmarès cumulatif 2006-2014 des villes les plus heureuses, Chambly occupe maintenant le 2e rang.

INAUGURATION D'UN NOUVEAU TERRAIN DE PÉTANQUE

Le maire Denis Lavoie procédait, en mai dernier, à l'inauguration officielle du nouveau terrain de pétanque, situé au parc de la Commune, en compagnie des membres du Club de pétanque Les Forts de Chambly.

Ce nouveau terrain, qui compte 21 allées, a été réalisé par le Service des travaux publics, en collaboration avec le Service loisirs et culture, pour la somme de 40 000 $. Les travaux comprennent également l'installation d'un réseau d'éclairage à diodes électroluminescentes (DEL), qui permettra des économies d'énergie de l'ordre de 80 %; le déplacement du gazebo qui était situé sur l'ancien terrain et, la construction d'un nouveau cabanon.

Rappelons que le Club de pétanque Les Forts de Chambly a amorcé sa 18e saison. Cette association sans but lucratif regroupe quelque 150 hommes et femmes, pour la plupart retraités, qui jouent deux fois par semaine, en plus de participer à des tournois.

Échange Chambly – Revere-Everette

Quelque 300 jeunes joueurs de hockey participaient, en mars dernier, à la 41e édition de l'échange culturel et sportif Chambly – Revere-Everette au Centre sportif Robert-Lebel. Le maire Denis Lavoie était présent à la mise au jeu officielle de l'événement, dont la Ville est partenaire depuis sa création.

Chambly accueille les Rendez-vous photo du Richelieu

Chambly accueillera, du 14 juin au 1er septembre, l'exposition extérieure les *Rendez-vous photo du Richelieu*. Celle-ci est organisée en collaboration avec le Club de photographie l'Iris de Chambly (CPIC) et Parcs Canada, et rendue possible grâce à une aide financière et à un soutien technique de 13 000 $ de la Ville de Chambly.

Deux expositions, inspirées par le thème *Silence* seront présentées. L'une mettra en valeur des œuvres de photographes professionnels et l'autre dévoilera le talent de membres du CPIC. Les visiteurs pourront les découvrir en se promenant sur les terrains du Lieu historique national du Fort-Chambly et du parc des Ateliers du Lieu historique national du Canal-de-Chambly.

OPÉRATION *Grand Ménage*

Quelque 200 citoyens ont pris part à l'événement, en mai dernier, contribuant à l'embellissement des quartiers. À cette occasion, le maire Denis Lavoie remettait un tabouret de jardinage, des semences de fleurs ou de légumes, des gants de travail et des sacs à ordures.

Prix mérite Ovation municipale 2014

Chambly a remporté le prix mérite Ovation municipale 2014 décerné par l'Union des municipalités du Québec, dans la catégorie *Sécurité publique*, pour le projet *Adhérer à la prévention peut sauver des vies*.

Le projet présenté par le Service d'incendie compte deux volets, soit : une **série de dépliants** destinés aux commerces de détail, restaurants, garages et ateliers, leur permettant d'avoir une vue d'ensemble sur les différents gestes, actions et besoins, visant à accroître la sécurité incendie de façon autonome tout en simplifiant le travail des techniciens en prévention incendie; un **rapport d'inspection préventive** développé dans le cadre des visites résidentielles, visant à responsabiliser les citoyens, grâce à une lettre munie d'un coupon-réponse portant sur les mesures correctives devant être apportées, découlant directement du rapport d'inspection. Celle-ci contribue à réduire le temps de réponse et incite les citoyens à prendre action plus rapidement, à assumer leurs responsabilités et contribuer directement à leur sécurité et celle de leur famille.

UN CENTENAIRE À LA RÉSIDENCE DES BÂTISSEURS

Le maire Denis Lavoie est allé à la rencontre de monsieur Hervé Frégeau, résidant de la Résidence des Bâtisseurs, qui fêtait ses 100 ans, le 1er mai dernier.

Bénédiction de motos

Une centaine de personnes étaient présentes à l'église Très-Saint-Cœur-de-Marie, en mai dernier, pour assister à la messe organisée par les Chevaliers de Colomb, dans le cadre de la bénédiction de motos. Le maire Denis Lavoie est allé à la rencontre des organisateurs et des motocyclistes présents, afin de leur souhaiter une belle saison.

Plantation Berthiaume : 25 ans pour notre environnement

Grâce à la Ville de Chambly, à la famille Berthiaume et à la participation des écoles primaires de la municipalité, cette tradition printanière soulignant le *Mois de l'arbre* a permis la plantation de 750 arbres à travers la ville au cours des 25 dernières années.

Initiée par les citoyens Jeannine et André Berthiaume et la municipalité, des centaines d'élèves ont été sensibilisés à travers les années, à l'importance de la présence des arbres dans l'environnement. Cette année encore, cent élèves de 6e année ont été invités à s'exprimer sur ce sujet et ont pu planter leur arbre au parc Breux, en compagnie du maire Denis Lavoie, Hélène et Pierre Berthiaume.

C'est avec fierté que la Ville s'implique annuellement dans ce projet, afin d'offrir un héritage pour les générations futures. Les parents peuvent montrer fièrement à leurs enfants le résultat de leur plantation rendue mature et harmonisée au décor naturel de la ville. Cette action offre un témoignage réel aux jeunes, prouvant que l'implication permet d'assurer des résultats concrets et visibles.

6,7 millions $ de surplus pour la Ville en 2013

Selon le rapport du vérificateur externe Raymond Chabot Grant Thornton et le rapport financier pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2013, la Ville de Chambly a terminé l'année 2013 avec un surplus de 6 716 901 $. Ce surplus sera bien utilisé puisque 3 millions $ seront ajoutés aux 3 millions $ déjà réservés en 2012 pour la réalisation du *Pôle du savoir, de l'histoire et de la culture*. Également, 1,2 million $ sera injecté dans le fonds de roulement, 1 million $ sera investi dans un remboursement supplémentaire de la dette et le montant restant de 1,5 million $ sera dirigé vers le surplus libre.

« Ces résultats témoignent de notre excellente gestion de la situation financière. C'est même une première pour Chambly d'avoir un surplus de 6,7 millions $, principalement dû au secteur du développement résidentiel. Nous avons réussi à démontrer notre capacité à maintenir nos objectifs sans devenir tributaire des diverses variations de la conjoncture économique », explique le maire de Chambly.

La Ville de Chambly peut ainsi continuer à investir dans des infrastructures durables, tout en réduisant son endettement. « Notre population est passée de 22 000 à plus de 28 000 habitants et nous avons réussi à réduire le taux d'endettement par personne. Ce facteur nous permet donc de bonifier notre enrichissement collectif et de continuer à offrir des services de qualité qui répondent aux besoins de nos citoyens, tout en se dotant d'infrastructures permanentes, comme le parc des Patriotes. Nous réduisons notre dette et augmentons nos services en maintenant l'un des taux de taxation les plus bas sur la Rive-Sud », conclut monsieur Lavoie.

Nouveau directeur général

La Ville de Chambly est heureuse d'annoncer la nomination de monsieur Jacques Beauregard à titre de directeur général de la municipalité.

Monsieur Beauregard a été maire de la municipalité de Rawdon, de 2009 à 2013. Il a travaillé à titre d'avocat à Montréal de 1976 à 2010. Tout au long de sa carrière, il a œuvré tant en pratique privée qu'au sein de différentes sociétés et compagnies. Historien et philosophe, ses racines familiales sont sur les rives du bassin de Chambly.

Chambly aux Grands Prix santé et sécurité du travail

La Ville de Chambly a remporté le deuxième prix du concours des Grands Prix santé et sécurité du travail de la Commission de la santé et de la sécurité au travail pour la région de Saint-Jean-sur-Richelieu, dans la catégorie Organismes publics, et ce, pour la confection de panneaux.

Pour promouvoir les nombreuses activités municipales, le Service loisirs et culture utilisait des panneaux d'affichage en bois difficiles à manipuler. Grâce à l'initiative des membres de l'équipe des cols bleus, le cadrage est désormais en aluminium et les pattes rétractables. Ces améliorations permettent un entreposage et un transport plus efficaces, de même que l'élimination du problème lié aux égratignures, tout en étant plus résistants aux intempéries.

CHAMBLY SOUTIENT L'ENGAGEMENT BÉNÉVOLE

Le maire de la Ville de Chambly, monsieur Denis Lavoie, représentait l'une des 21 municipalités et associations régionales signataires de la *Déclaration en faveur du soutien au développement de l'engagement bénévole en loisir et en sport en Montérégie*. Cette déclaration s'inscrit dans le programme lancé par Loisir et Sport Montérégie, en collaboration avec la Conférence régionale des élus de la Montérégie Est. Ce programme, d'une durée de quatre ans, propose une série de services visant à soutenir les initiatives locales et régionales de visibilité et de développement des capacités à s'adapter et à recruter de nouveaux bénévoles.

SOLLICITATION À DOMICILE

Advenant le cas où des gens ou entrepreneurs vous sollicitent à domicile pour vendre différents produits ou services, il est possible d'obtenir de l'information pour vous assurer de leur légitimité.

Ainsi, en tant que consommateur, il vous est possible :

- de vous assurer que l'entrepreneur détient un permis de sollicitation émis par le Service de la planification et du développement du territoire de la Ville de Chambly (450 658-8788);
- de vérifier que l'entreprise est bien enregistrée au *Registre des entreprises du Québec* (www.registreentreprises.gouv.qc.ca);
- de demander à l'entrepreneur s'il a effectué d'autres contrats et la possibilité de vous référer à des clients ayant fait affaires avec celui-ci;
- de communiquer avec l'*Office de la protection du consommateur* afin de savoir si l'entrepreneur est titulaire d'un permis ou s'il a fait l'objet de plaintes ou de condamnations (www.opc.gouv.qc.ca/).

Information : Service de la planification et du développement du territoire, 450 658-8788

BUREAUX FERMÉS

L'ensemble des services administratifs de la Ville de Chambly et la bibliothèque seront fermés les **mardis 24 juin et 1er juillet 2014**, à l'occasion de la Fête nationale du Québec et de la Fête du Canada.

24 juin : Camps de jour ouverts
1er juillet : Camps de jour et Terrains de jeux ouverts

Chambly demande une évaluation juste pour les propriétés de Parcs Canada

Selon les estimations du nouveau rôle triennal, préparé par les évaluateurs mandatés par la municipalité, l'évaluation des propriétés de Parcs Canada a été majorée de 9,9 millions $ en 2013 à 27,9 millions $ en 2014. Cet ajustement permettra à la Ville de Chambly de récupérer d'importantes sommes.

Une rencontre a eu lieu entre le maire de Chambly, les évaluateurs et des représentants du Service des travaux publics du Canada (STPC) permettant à la Ville de partager ses différentes positions. À la suite de cette rencontre, la Ville de Chambly a déposé une demande, selon les procédures du gouvernement fédéral, le 10 mars 2014 pour un paiement en remplacement d'impôt (PERI). Un premier versement de taxes, d'un montant de 59 590 $ a été envoyé à la Ville le 12 mars 2014, représentant un total d'environ 180 000 $ pour l'année 2014. Ce montant ne correspond pas aux attentes de la Ville, qui avait plutôt évalué un montant annuel de 444 294 $, soit une différence de 265 522 $.

Le STPC, qui évalue et rend les décisions dans ce type de demande, n'a cependant pas soumis le dossier de la Ville au comité responsable de ce type de requêtes. Ses responsables ont eux-mêmes évalué la demande sans se soumettre à leurs propres politiques. Les propriétés de Parcs Canada à Chambly ont été réévaluées à 12 millions $ par le STPC, comparativement à 28 millions $ selon les estimations des évaluateurs compétents en la matière, mandatés par la Ville de Chambly.

Le maire Denis Lavoie a pris l'engagement clair que tous les citoyens auraient une évaluation équitable. « Nous demandons que le STPC effectue une évaluation juste afin de recevoir le montant total représentant les taxes foncières que chaque citoyen doit payer. Il s'agit d'un principe reconnu par la Cour suprême du Canada. Le gouvernement fédéral a l'obligation de se soumettre aux décisions exécutoires de la Cour suprême », souligne le maire de Chambly.

La Ville de Chambly a déposé un recours à la Cour fédérale, dans le délai prescrit de 30 jours, soit le 11 avril dernier pour protéger ses droits. Elle attend une date d'audition afin de casser la décision du STCP et faire valider le plein montant de la demande du PERI de la municipalité.

Chambly se retire de la Régie intermunicipale de police Richelieu – Saint-Laurent

À la suite de la proposition finale présentée par le conseil d'administration de la Régie de police aux 17 municipalités membres, le conseil municipal de la Ville de Chambly a rejeté l'offre en mai dernier, par voie de résolution. Ce refus de signer le nouveau protocole engendre, par le fait même, la dissolution imminente de la Régie.

Le maire Denis Lavoie s'était engagé auprès de la population pour créer un nouveau service de proximité s'il n'arrivait pas à renégocier une entente. Il souhaitait, entre autres, obtenir une représentativité proportionnelle au sein de la Régie, améliorer le niveau de service, revoir la méthode de facturation et assurer l'utilisation du poste de Chambly.

Nomination

Le conseil municipal a nommé monsieur François Bigras à titre de directeur administratif pour travailler sur le dossier du futur Service de police de la Ville de Chambly, lequel entrera en fonction le 14 juillet prochain. Monsieur Bigras cumule une quarantaine d'années d'expérience, dont dix à titre de directeur général de la Régie intermunicipale de police Richelieu – Saint-Laurent.

MM François Bigras et Denis Lavoie

Dépôt des résidus domestiques dangereux (RDD)

Veolia Environnement
2630, boul. Industriel

Les citoyens (avec preuve de résidence) peuvent se défaire des RDD chez Veolia Environnement, aux dates et heures prescrites.
Prochaines dates : Vendredis 4 juillet et 1er août, 12 h à 19 h

La liste des RDD acceptés et refusés est accessible sur le site www.ville.chambly.qc.ca (Environnement/Dépôt des résidus domestiques dangereux (RDD)).

Information : Service technique et environnement, 450 658-2626

Poste de transition du bois

Site de dépôt pour les produits touchés par la réglementation fédérale sur l'agrile du frêne. Les citoyens peuvent y accéder gratuitement, sans limite de quantité, chaque premier samedi du mois jusqu'en novembre.
Prochaines dates : Samedis 5 juillet et 2 août, 7 h à 13 h

COLLECTE DES MATIÈRES RECYCLABLES

Effectuée entre 7 h et 18 h, aux deux semaines à l'année. Les bacs doivent être placés sur la propriété en bordure de rue (pas sur la voie publique), la veille de la collecte à partir de 19 h ou le matin même avant 7 h.

Dépôt d'appareils électroniques et informatiques

2500, boul. Industriel

Les citoyens peuvent se défaire gratuitement et adéquatement d'appareils électroniques et informatiques, lesquels seront récupérés et transformés. Il suffit de se présenter à la réception du Service technique et environnement, avec une preuve de résidence, remplir un formulaire et déposer le matériel à l'endroit indiqué.

Heures d'ouverture (pour le dépôt du matériel) :
Lundi au jeudi, 8 h à 16 h 30
Vendredi : 8 h à 12 h

La liste des appareils acceptés et refusés est accessible sur le site www.ville.chambly.qc.ca (Environnement/Dépôt d'appareils électroniques et informatiques).

Information : Service technique et environnement, 450 658-2626

Collecte des électroménagers et métaux divers

Les appareils contenant des halocarbures, tels que réfrigérateurs, congélateurs et climatiseurs sont nuisibles pour l'environnement lorsqu'ils sont jetés. Il est possible de bénéficier de cette collecte, effectuée gratuitement à la porte sur demande. Il suffit de remplir le formulaire en ligne sur le site www.ville.chambly.qc.ca (Environnement/Collectes/Collecte des électroménagers et métaux divers) ou composer le 450 658-2626 pour prendre rendez-vous. Les objets doivent être placés sur le côté du bâtiment (pas en bordure de rue) et idéalement à l'abri des intempéries.

Le saviez-vous ?
Lorsqu'il n'est pas récupéré adéquatement, un appareil réfrigérant peut dégager jusqu'à 3,7 tonnes de CO_2. Cette statistique correspond à la quantité de CO_2 qu'une voiture peut émettre en parcourant 17 500 km ! De plus, les mousses isolantes contenues dans ces appareils contiennent jusqu'à quatre fois plus de gaz que le circuit réfrigérant lui-même ! Il est donc primordial de s'assurer de la bonne récupération de ce type d'appareils « froids ».

COLLECTE DES ORDURES MÉNAGÈRES

Jusqu'au 15 octobre, cette collecte sera **effectuée chaque mercredi**, entre 7 h et 18 h. Les poubelles doivent être placées sur la propriété en bordure de rue (pas sur la voie publique), le mardi soir après 19 h ou le mercredi matin avant 7 h.

Encombrants
Collecte effectuée le mercredi, entre 7 h et 18 h, uniquement lors de la première collecte d'ordures ménagères du mois. Les encombrants doivent être placés sur la propriété aux mêmes heures que la collecte des ordures ménagères.

La liste des encombrants acceptés et refusés est accessible sur le site www.ville.chambly.qc.ca (Environnement/Collectes/Collecte des encombrants).
Prochaines dates : Mercredis 2 juillet et 6 août

DEUXIÈME VIE POUR LES PNEUS USAGÉS

Depuis 1999, un droit environnemental de 3 $ est perçu sur l'achat de pneus neufs. Ce montant est remis à RECYC-QUÉBEC afin de pouvoir récupérer les pneus en fin de vie. Ceci permet de les remouler, de les valoriser en combustible industriel ou de les transformer en produits, tels que : bacs à fleurs, roues pour les bacs roulants, tapis d'usine et panneaux d'insonorisation. Informez-vous sur le Programme de reclyclage des pneus usagés auprès de votre garagiste ou détaillant de pneus. Il est également possible de déposer gratuitement les pneus hors d'usage, sans jante, au dépôt des matériaux secs (Conteneurs Rouville, 3200, boulevard Industriel).

Information : Service technique et environnement, 450 658-2626; Conteneurs Rouville, 450-658-9990

Dépôt des matériaux secs

Les citoyens (excluant institutions, commerces, industries) pourront profiter des prochaines journées subventionnées, afin de se défaire de leurs matériaux secs chez Conteneurs Rouville, à raison de trois verges cubes des listes A et B, dont les frais seront défrayés par la municipalité.

Prochaines dates : Samedis 5 juillet et 2 août, 7 h à 13 h

Il est possible de se présenter chez Conteneurs Rouville du lundi au vendredi (sauf jours fériés), de 8 h à 12 h et 13 h à 17 h. Des frais (pour un minimum d'une verge cube) sont exigés selon les matériaux et la quantité apportés. Modes de paiement acceptés : comptant, carte de débit et carte de crédit.

La liste des matériaux et les prix liés aux différents matériaux sont accessibles sur le site www.ville.chambly.qc.ca (Environnement/Dépôt des matériaux secs).

Information : Conteneurs Rouville, 3200, boul. Industriel, 450 658-9990; Service technique et environnement, 2500, boul. Industriel, 450 658-2626

Saviez-vous que le gouvernement…

- interdira l'enfouissement du papier, du carton et du bois*;
- a élaboré une stratégie afin d'interdire l'enfouissement des matières organiques d'ici 2020*.

*Source : *Plan d'action 2011-2015, Politique québécoise de gestion des matières résiduelles*, ministère du Développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs.

UTILISATION DE L'EAU POTABLE

Les citoyens sont encouragés à économiser l'eau potable, tout en prenant conscience de leurs habitudes de consommation, afin de protéger cette ressource essentielle.

La réglementation municipale précise que du 1er juin au 1er septembre, l'arrosage de la pelouse, le remplissage de la piscine et le lavage d'un véhicule est permis aux journées et heures prescrites.

Jours prescrits	Arrosage	Système d'arrosage automatique
Tous — Lundi	Interdit	Interdit
Numéro civique PAIR — Mardi, jeudi et samedi	Entre 20 h et minuit	Entre 2 h et 5 h
Numéro civique IMPAIR — Dimanche, mercredi et vendredi		

Détails : www.ville.chambly.qc.ca (Environnement/Eau potable)

Le saviez-vous ?

- **32,8 % des incendies prennent naissance dans la cuisine**
- **13,5 % débutent sur un balcon, à l'extérieur, dans l'entretoit et sur la surface d'un mur (espace intégré à la structure).**

Source : Ministère de la Sécurité publique, *Statistiques sur les incendies déclarés en 2011*

PROGRAMME DE VISITES RÉSIDENTIELLES DE PRÉVENTION INCENDIE

La Ville de Chambly tient à informer la population que le Service d'incendie poursuivra jusqu'à la mi-octobre, son programme de visites résidentielles de prévention incendie afin de contribuer à la sécurité des citoyens et de leurs biens.

Dans le cadre de ce programme, les pompiers procéderont notamment à la vérification des avertisseurs de fumée, des extincteurs portatifs, des systèmes de chauffage, des installations électriques et des plans d'évacuation, en plus de donner des conseils sur la prévention des incendies.

Il importe de préciser que l'équipe du Service d'incendie ne fait aucune vente ou sollicitation auprès des citoyens.

Les pompiers effectueront ces visites du lundi au samedi, de 9 h à 21 h. Ceux-ci seront vêtus de leur uniforme et auront une carte d'identité avec photo à l'effigie du Service.

Pour toute information à ce sujet, communiquez avec le Service d'incendie au 450 658-0662 ou incendies@ville.chambly.qc.ca.

CONTAMINATION OU PÉNURIE D'EAU POTABLE

Personne n'est à l'abri d'une contamination ou d'une pénurie d'eau potable. Une contamination peut survenir à la suite de bris d'aqueduc, d'inondations, de déversements de produits chimiques ou de la présence d'algues bleu-vert dans un plan d'eau servant de réservoir d'eau potable.

Une pénurie d'eau potable peut être causée par une panne d'électricité prolongée ou par une importante sécheresse.

En cas d'avis de contamination d'eau potable
Il importe de suivre les directives transmises par les autorités. Un avis précise lorsqu'on doit faire bouillir l'eau au moins une minute avant de la consommer. Dans certains cas de contamination, on doit boire uniquement de l'eau embouteillée.

En cas de doute sur la qualité de l'eau du robinet
Communiquer avec la municipalité ou le propriétaire du réseau. On doit savoir que des échantillons sont prélevés régulièrement dans le réseau d'aqueduc afin de s'assurer que l'eau est sans risque pour la santé des citoyens.

En cas de pénurie d'eau potable
Suivre les directives de la municipalité ou des autorités de santé publique. Elles feront état de la situation et préciseront de quelle façon se procurer de l'eau potable.

SIÈGE D'AUTO POUR ENFANT : FACE VERS L'ARRIÈRE OU VERS L'AVANT ?

Même si un enfant pèse 10 kg (22 lb) et qu'il peut marcher sans aide, il est préférable de l'asseoir dans un siège installé face vers l'arrière, et ce, jusqu'à ce qu'il soit trop grand pour le siège. Le guide d'utilisation précise les limites de poids et de taille pour ce type d'installation. Certains sièges permettent d'asseoir des enfants de cette façon jusqu'à ce qu'ils pèsent 20 kg (45 lb). L'enfant sera plus en sécurité, et ce, même si ses jambes touchent le dossier de la banquette du véhicule.

Installation
Fixer la sangle de retenue dans le haut du siège à un point d'ancrage de la voiture. Celui-ci est installé ou fourni par le constructeur automobile. Attacher le siège avec la ceinture de sécurité ou le SAU, de façon à ce qu'il n'y ait pas de jeu de l'avant vers l'arrière. Le guide d'utilisation ainsi que les étiquettes apposées sur le siège indiquent dans quelles fentes on doit passer la ceinture. Une fois le siège attaché, resserrer la sangle de retenue. Le siège peut se déplacer légèrement sur les côtés (2,5 cm), au niveau des points de fixation. Une pince de sécurité peut être nécessaire pour fixer la longueur de la ceinture de sécurité. S'assurer que les courroies du siège passent dans les fentes du dossier, à la hauteur des épaules de l'enfant ou plus haut. Les ajuster le plus près possible du corps de l'enfant : ne pas laisser plus que l'épaisseur d'un doigt entre la courroie et la clavicule. Bien enclencher la ou les languettes dans la boucle. Ajuster la pince de poitrine au niveau des aisselles.

Le saviez-vous ?
Même si l'on doit parcourir une très courte distance en voiture, il importe d'installer l'enfant dans son siège et de l'attacher car plus de la moitié des accidents surviennent dans des zones de 50 km/h et dans un rayon de 8 km de la résidence.

Rappelons que les citoyens peuvent faire vérifier l'installation de leur siège d'auto en prenant rendez-vous avec la Division prévention du Service d'incendie au 450 658-0662, pendant les heures d'ouverture (lundi au jeudi, 8 h 15 à 12 h et 13 h à 16 h 30; vendredi, 8 h à 12 h).

LE BARBECUE ET LES RISQUES D'INCENDIE

Le beau temps amène les joies du barbecue. Mais, une utilisation inadéquate de l'appareil comporte un risque de blessure ou d'incendie majeur. Deux catégories de barbecues (au gaz et au charbon de bois) présentent des risques communs, mais distincts.

Risques communs
Il importe de lire le manuel d'utilisation, qui comporte une mise en garde sur les dégagements à respecter. En voici quelques-unes :

- L'utilisation du barbecue doit être effectuée à ciel ouvert.
- Assurer, en général, des dégagements minimums d'au moins 36 pouces entre tous les côtés de l'appareil et les matériaux combustibles situés à proximité.
- Il est proscrit d'utiliser un barbecue dans un endroit couvert, tel un abri, un auvent, un balcon couvert, sous la porte de garage, etc.
- Bien que ces dégagements puissent sembler excessifs ils deviennent importants lorsque survient une flambée soudaine dans le barbecue.

Barbecue au gaz
Une longue période sans utilisation peut avoir des répercussions sur les pièces de l'appareil pouvant causer un incendie, malgré qu'ils aient été entreposés à l'intérieur ou à l'extérieur. Durant l'entreposage le tuyau se connectant à la bonbonne de propane peut subir des dommages mécaniques ou créés par des rongeurs, pouvant causer une fuite de gaz sous le barbecue, qui s'enflammerait lors de son utilisation.

Un appareil neuf pourrait également présenter des fuites de gaz, de même qu'une obstruction du brûleur peut provoquer une fuite de gaz pouvant causer un incendie à l'arrière des boutons de contrôle des brûleurs. Il importe de nettoyer le barbecue avant de l'utiliser.

Barbecue au charbon de bois
Les risques d'incendie spécifiques à cet équipement proviennent surtout du charbon de bois, habituellement sous forme de briquettes. Il brûle sans flamme vive, selon l'apport d'air, la quantité et la disposition des briquettes.

Les risques d'incendie sont présents à l'allumage, pendant la cuisson et plusieurs heures après l'utilisation de l'appareil. Pour faciliter l'allumage, un allume-barbecue solide ou liquide peut être utilisé. Le produit liquide présente un risque d'incendie s'il n'est pas utilisé selon instructions, notamment si l'on utilise une quantité trop importante, la flamme produite lors de l'allumage pourrait être assez impressionnante et dangereuse. En quantité insuffisante, l'utilisateur serait tenté d'en ajouter directement sur les charbons de bois qui ne semblent pas allumés. Advenant le cas où certaines briquettes seraient allumées, la chaleur qui s'en dégage pourrait enflammer le liquide combustible qui serait ajouté. Par ailleurs, lorsque les briquettes sont allumées, le risque d'incendie est davantage relié à la chute de briquettes sur une surface combustible. Une telle situation survient habituellement à la suite de la chute de l'appareil lui même, en raison de son instabilité ou de son emplacement. La situation peut dégénérer rapidement, si le barbecue a été laissé sans surveillance.

Après l'utilisation du barbecue, la façon dont on se débarrasse des cendres représente un risque important. Dans bien des cas, l'utilisateur peut croire que les cendres sont froides quelques heures après l'utilisation du barbecue. Étant donné que les cendres ont une faible conductivité thermique, des morceaux de braise chaude peuvent toujours être présents sans que l'utilisateur en perçoive la chaleur.

Conclusion
Le barbecue est utilisé fréquemment et fait partie de notre quotidien en période estivale. Il faut donc éviter les risques inutiles et ne pas négliger les détails permettant d'éviter le pire !

Source : Enquête incendie 2008

DÉMÉNAGEMENT ET PRÉVENTION DES INCENDIES

Lorsqu'on déménage, il importe de s'assurer que le domicile est sécuritaire et qu'il offre une protection contre l'incendie. Pour ce faire, on doit prendre en considération plusieurs facteurs.

1-Vérifier des avertisseurs de fumée

- Vérifier la date de fabrication sur le boîtier. Le remplacer ou le faire remplacer par le propriétaire s'il a plus de dix ans.
- Mettre une pile neuve dès qu'on emménage (sauf pour les avertisseurs à pile au lithium).
- S'assurer qu'il y ait un avertisseur sur chaque étage et dans le corridor, près des chambres à coucher.
- Tester les avertisseurs de fumée (les exposer à une fumée produite par une chandelle que l'on éteint). S'il ne fonctionne pas, on doit le remplacer ou le faire remplacer par le propriétaire.

2- Installer un avertisseur de monoxyde de carbone (CO) si nécessaire et suivre les instructions du fabricant.

3- Vérifier l'extincteur portatif

- Choisir un extincteur portatif à poudre polyvalente du type A, B et C avec un minimum d'environ 2 kg (5 lb) et l'installer bien en vue et près d'une sortie.
- Le faire vérifier par une entreprise reconnue et spécialisée, idéalement à tous les six ans.
- Apprendre à l'utiliser adéquatement.

4- Plan d'évacuation

- Préparer un plan d'évacuation avec tous les occupants et le mettre à l'essai.
- Déterminer un point de rassemblement connu de tous, en privilégiant l'avant de la maison près de l'entrée.
- Prévoir l'évacuation des enfants et des personnes âgées ou handicapées.
- Prendre connaissance du plan d'évacuation du bâtiment que l'on habite et repérer les sorties d'urgence.

5-Vérifier l'appareil de chauffage et l'électricité

- Faire inspecter la cheminée et les appareils de chauffage.
- Faire ramoner la cheminée dès son arrivée. Ne pas attendre l'automne, car l'air humide de l'été combiné au dépôt de la créosote provoque la corrosion des pièces d'acier de la cheminée et favorise la formation de bouchons.
- Entreposer les cordes de bois loin de la maison. Mettre de petites quantités à l'intérieur. Ce bois constitue une source de matière combustible, d'humidité et de vermine.
- Respecter le dégagement d'un mètre (3 pieds) du panneau électrique.
- S'assurer qu'il n'y ait pas d'ouverture donnant accès aux barres de tension (plaquettes manquantes).

6- Faire attention à l'entreposage du barbecue, des produits dangereux et inflammables, ainsi que les grandes quantités de boîtes.

7- S'informer de la réglementation municipale, notamment en ce qui concerne les feux et les foyers extérieurs.

Source : Ministère de la Sécurité publique

CARTES *ACCÈS* ET *BIBLIOTHÈQUE*

EXCLUSIVES AUX CITOYENS DE CHAMBLY

CARTE *ACCÈS* permet de :

- bénéficier des tarifs réservés aux citoyens;
- s'inscrire aux programmes Camps de jour et Terrains de jeux;
- s'inscrire aux activités culturelles et sportives;
- jouer au tennis, badminton, volley-ball et au hockey-balle;
- accéder à la bibliothèque municipale;
- accéder à l'aréna;
- accéder à la piscine municipale extérieure;
- profiter des services offerts par le Centre aquatique de Chambly.

TARIFS :

• Adulte	**10 $**
• Adulte de 50 ans et plus	**8 $**
• Enfant	**5 $**
• Familial (applicable pour les enfants de moins de 18 ans)	**15 $**
• Duplicata ou remplacement	**3 $**

Cette carte est valide pour deux ans.

CARTE *BIBLIOTHÈQUE* permet de :

- bénéficier **uniquement** des services de la bibliothèque.

Disponible gratuitement.

POUR OBTENIR CES CARTES :

Bibliothèque municipale
1691, av. Bourgogne
Tél. : 450 658-2711
Lundi, mardi, jeudi et vendredi, 13 h à 20 h 30
Samedi, 10 h à 16 h 30
Dimanche, 13 h à 16 h 30
Fermé le mercredi

Service loisirs et culture
56, rue Martel
Tél. : 450 658-1778
Lundi au jeudi, 13 h à 17 h

Acquisition et renouvellement de carte avec prise de photo
Accès : dès l'âge de 4 ans
Bibliothèque : dès la naissance

PIÈCES JUSTIFICATIVES

• ACQUISITION

Adulte et enfant non accompagné d'un parent
Carte d'identité avec photo et preuve de résidence. Si l'adresse n'apparaît pas sur la carte d'identité, fournir : compte de taxes, acte de vente (nouveau résidant), facture personnelle, bulletin scolaire, etc.

Enfant accompagné d'un parent
Pièce d'identité prouvant le lien familial : acte de naissance, carte d'hôpital, bulletin scolaire, etc.

• RENOUVELLEMENT

Adulte et enfant non accompagné d'un parent
Preuve d'adresse actuelle
(apporter la carte périmée)

Enfant accompagné d'un parent
Preuve d'adresse d'un parent

POLITIQUE DE REMBOURSEMENT

CETTE POLITIQUE S'APPLIQUE À TOUTES LES ACTIVITÉS POUR LESQUELLES LA VILLE DE CHAMBLY PERÇOIT UNE INSCRIPTION. SEULES LES DATES DE DÉLAI D'ANNULATION VARIENT SELON LE PROGRAMME.

Annulation par le participant, pour une raison autre que médicale

- Délai : Aucune annulation ne sera recevable au-delà de la date précisée pour chaque activité.
- Des frais administratifs d'un montant équivalent à 15 % (10 $ minimum) seront retenus, à même le remboursement consenti, pour toute activité annulée.

Aucun remboursement ne sera effectué après le début de l'activité.

Le formulaire *Demande de remboursement* disponible sur le site www.ville.chambly.qc.ca (Citoyens/Formulaires) devra être dûment rempli.

Annulation par le participant pour une raison médicale

Le coût de l'activité sera remboursé en totalité, sans frais administratifs pour des raisons médicales seulement. La demande doit être effectuée par écrit, accompagnée d'un certificat médical dûment signé par un médecin, et acheminée au secrétariat du Service loisirs et culture au plus tard sept jours de calendrier après le premier jour d'absence. Le remboursement sera effectué au prorata des activités non suivies, et ce, conditionnellement à l'autofinancement de l'activité.

Annulation par la Ville de Chambly

Le Service loisirs et culture se réserve le droit d'annuler ou de modifier toute activité lorsque le nombre de participants n'atteint pas un minimum requis ou pour toute autre raison hors de son contrôle. Le remboursement sera alors intégral et sans pénalité, au prorata des activités non suivies.

En conformité avec l'adoption de la *Politique familiale* et du *Plan d'intégration à l'égard des personnes handicapées*, la Ville de Chambly a développé des pictogrammes afin d'identifier les activités et programmes s'adressant à ces clientèles.

Famille

Handicapé

SERVICE LOISIRS ET CULTURE

56, rue Martel
Chambly (Québec) J3L 1V3
Tél. : 450 658-1778
Téléc. : 450 447-4525
loisirs@ville.chambly.qc.ca
www.ville.chambly.qc.ca

HEURES D'OUVERTURE
Lundi au jeudi : 8 h 15 à 17 h 30
Vendredi : 8 h à 12 h

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

1691, av. Bourgogne
Chambly (Québec) J3L 1Y8
Tél. : 450 658-2711
bibliotheque@ville.chambly.qc.ca
www.ville.chambly.qc.ca
(Bibliothèque)

HEURES D'OUVERTURE

Lundi, mardi, jeudi et vendredi :	13 h à 21 h
Mercredi :	Fermé
Samedi :	10 h à 17 h
Dimanche :	13 h à 17 h

MAISON DES JEUNES

(CENTRE AMITIÉ JEUNESSE)
505, boul. Brassard
450 658-6810
mdj_caj@bellnet.ca

Programmation estivale – 12 à 17 ans
25 juin au 23 août
Mardi, mercredi, jeudi et vendredi, 15 h 30 à 21 h
Activités intérieures et extérieures, ateliers et sorties :
journée à la plage, quilles, rallye photos, camping intérieur, piscine patio, atelier bouffe, danses thématiques, épluchette de blé d'Inde, fête de la Saint-Jean, olympiades, soirées cinéma, impro et jeux divers.

Tu ne sais pas quoi faire cet été ? Tes parents travaillent ? Appelle-nous !

Tu n'es pas disponible cet été ? Nous t'attendrons en septembre pour la rentrée. À bientôt !

Carte de membre annuelle obligatoire : 20 $
Viens t'informer, on est là pour toi. Tu vas passer un bel été avec nous.

Party de fête
Tu veux organiser un party pour ton anniversaire ou celui d'un(e) ami(e) ? Il est possible de réserver la Maison des jeunes. Viens nous voir ou communique avec nous.

GUIDES PATRIMONIAUX AU PAYS DE CHAMBLY

514 949-7414

Visites guidées
Des interprètes en costume d'époque racontent le Chambly d'autrefois, toutes les fins de semaine de l'été, au Corps de garde du Fort-Chambly (samedis et dimanches, 13 h à 16 h). Le circuit *La vie bourgeoise et les patriotes* est également à découvrir (sur réservation seulement).

Société d'horticulture et d'écologie de Chambly, Richelieu, Carignan (SHECRC)

Jardin communautaire
Le jardin communautaire de la SHECRC est un organisme à but non lucratif qui, avec la participation de la Ferme Guyon pour le terrain et d'autres commanditaires, a permis d'aménager un espace afin de réaliser une quarantaine de jardins. En plus de bénéficier de conseils et d'entraide entre les membres, le jardinier est sensibilisé à la culture biologique et au compostage.

Le jardinage communautaire est une belle activité sociale, permettant de côtoyer des gens qui partagent le même champ d'intérêt.

Tous les renseignements sous l'onglet *Jardin communautaire* du site www.shecrc.info.

Information et location de lot :
Lucille Ferland, 514 983-3767

POSA/Source des Monts

620, rue Senécal
450 658-9898 ou 514 951-1614
www.posasdm.org

Café jeunesse pour les 15 à 17 ans
Horaire d'été : mardi au vendredi, 14 h à 21 h
(peut varier selon les activités)

- Différentes sorties sont proposées chaque mois
- Ateliers créatifs, préventifs ou éducatifs
- Activités sportives
- Aide aux devoirs
- Table de billard, Xbox, ordinateurs

Chaque vendredi : atelier de cuisine et repas de groupe gratuit pour les membres.

Coût d'inscription annuelle : 5 $

Tu ne sais pas quoi faire ?
Viens nous voir, on t'attend !

Marché public de Chambly

www.marchedechambly.com

Samedi, 8 h 30 à 12 h 30
Jusqu'au 25 octobre (sauf les 9 et 30 août)
Stationnement du chalet du parc de la Commune (1999, av. Bourgogne)

Information : Marguerite Pearson Richard, 450 403-4305

Centre de bénévolat de la Rive-Sud – Point de service de Chambly

1410, av. De Salaberry, 450 658-4325
www.benevolatrivesud.qc.ca

Des services à l'année

Le Centre offre des services toute l'année : popote roulante, accompagnement-transport, accompagnement pour les commissions et autres, visites d'amitié, médiation citoyenne, Opération Nez rouge Bassin-de-Chambly, aide aux impôts et aux formulaires sont quelques-uns des services disponibles.

Le magasin familial friperie le Coup de Pouce est également présent pour vous procurer des vêtements, articles de maison et bien plus, à bas prix.

Les organismes de la région peuvent également bénéficier de soutien technique, de conseils, de formations, de recrutement et plus.

Communiquez avec nous !

AUX SOURCES DU BASSIN DE CHAMBLY

Sécurité alimentaire et matérielle

1369, av. Bourgogne, 450 658-1568
www.as-bc.org

L'organisme offre un soutien alimentaire aux familles et individus défavorisés ou vivant une situation difficile. Si vous avez besoin de ce type d'aide, communiquez avec nous. Nous trouverons le meilleur service pour vous soutenir.
Horaire : Lundi au vendredi, 9 h à 12 h et 13 h à 16 h

Friperie et cie – Pour tous

Faites des découvertes extraordinaires. Chaque jour, plus de 600 nouveaux articles arrivent en magasin.
Horaire : Lundi au mercredi, 9 h à 16 h; jeudi et vendredi, 9 h à 20 h; samedi, 9 h à 16 h

Les dons de matériel nous permettent d'approvisionner Friperie et cie et ainsi accomplir notre mission en sécurité alimentaire et matérielle. Durant la période de déménagement et de ventes-débarras, merci de tenir compte de la qualité des articles que vous nous donnez. Tout ce qui est endommagé, brisé, incomplet, non fonctionnel ou sale sera mis aux ordures, occasionnant ainsi une grande quantité de travail inutile à nos bénévoles. Soyez également attentif à la météo avant de laisser des dons à l'extérieur (en dehors des heures d'ouverture).

AINSI SOIT-ELLE, CENTRE DE FEMMES

646, rue Saint-René, 450 447-3576

Ce lieu d'accueil privilégié pour les femmes est une solution contre l'isolement, favorisant les échanges chaleureux, où l'écoute, le non-jugement et la confidentialité sont de mise. Il permet de tisser des liens, d'apprendre à mieux se connaître, à s'affirmer, à développer une confiance en soi et une solidarité. Le Centre offre : écoute, relation d'aide, références, prêt de livres, conférences, ateliers de formation, etc. Il soutient également les femmes vivant des problématiques économique, familiale ou sociale. Inscription obligatoire.

Programmation disponible sur le site www.ainsisoitelle.org
Horaire : Lundi au jeudi, 8 h 30 à 16 h 30

Centre d'écoute Montérégie - Briser l'isolement chez les aînés

1702, av. Bourgogne
450 658-8509, 1 877 658-8509
www.ecoutemonteregie.org

Le Centre a pour mission de briser l'isolement chez les aînés, par un service d'écoute téléphonique gratuit et confidentiel. Une oreille attentive est là pour vous écouter, vous accompagner dans vos questionnements et vous rediriger, selon vos besoins. Nous offrons également la possibilité de recevoir un appel amical hebdomadaire.

Communiquez avec nous. Nous sommes là pour vous.

Le Centre recrute ! Si vous avez des qualités d'écoute, joignez-vous à une équipe dynamique. Formation offerte.

Horaire : Lundi au vendredi, 9 h à 16 h

AL-ANON ET ALA-TEEN

Les groupes familiaux Al-Anon et Ala-Teen peuvent vous aider si une personne de votre entourage boit trop et que sa consommation d'alcool vous inquiète.

Mardi, 20 h
Centre administratif et communautaire
56 rue Martel, salle 12 (sous-sol)

Information : 1 888 425-2666

LES FORTS DU PLEIN AIR vélo et marche

Vélo
Le Club a commencé ses randonnées de vélo en mai.
Les départs ont lieu tous les mardis à 9 h,
au 535, boulevard Brassard (stationnement du parc Gilles-Villeneuve).

Nouveauté
Randonnées locales avec un départ en vélo de Chambly à toutes les deux semaines.

Marche
Le groupe organisera des randonnées tous les jeudis avant midi (heure à déterminer). Différents parcours dans la ville seront proposés. Le départ se fera au même endroit que le vélo.

Bienvenue aux nouveaux membres !

Coût : Montant annuel de 25 $

Information : Laurent Turgeon, 450 658-4988
ou fortsdupleinair@hotmail.com

Association de ringuette *Les Intrépides*

Saison : Août 2014 à avril 2015
Lieu : Arénas de Chambly, Saint-Basile-le-Grand, Saint-Bruno
Participantes : 4 ans et plus (voir le tableau)

Catégorie	Année de naissance	Coût
Pré-moustique	2009-2010	100 $
Moustique	2007-2008	150 $
Novice	2005-2006	275 $
Atome	2003-2004	275 $
Benjamine*	2001-2002	275 $
Junior*	1999-2000	275 $
Cadette	1996-1998	275 $
Juvénile	1989-1995	275 $

*Benjamine et Junior : 30 $ de plus à payer pour les catégories A et AA lorsque les équipes seront formées.

Horaires détaillés à déterminer. Équipement de gardien de but non fourni (sauf pour les catégories Pré-moustique et Moustique). Protecteur buccal obligatoire (sauf pour les catégories Pré-Moustique, Moustique et Novice). Un dépôt pour le chandail est demandé en début d'année. L'achat d'un pantalon (pour les parties) au coût de 60 $ est exclu du prix d'inscription.

Inscription par la poste :
Libeller le chèque au nom de l'*Association de ringuette Les Intrépides* et l'acheminer au :
1208, rue Palardy, Saint-Bruno-de-Montarville (Québec) J3V 3P3

Visitez le site www.intrepides.com pour connaître les activités du début d'année. L'évaluation de classement débutera à la mi-août 2014.

Information : Josyane Côté, 514 441-9021, info@intrepides.com

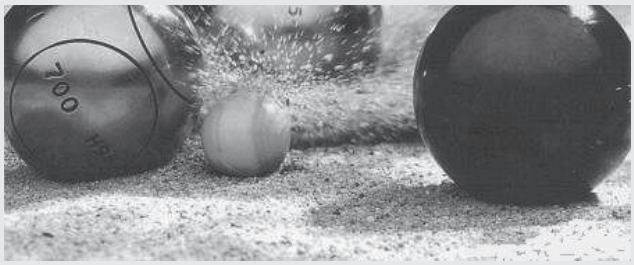

Club de pétanque Les Sages

167, rue Martel

Saison 2014 jusqu'au 17 septembre
Calendrier maximal de 40 rencontres ou 80 parties

Rencontres du Club
Lundis et mercredis, 19 h
Terrain situé à l'arrière de l'église St-Joseph.
Les équipes sont équilibrées et déterminées par le logiciel du Club.
Inscription : 30 $

Tournois
22 juin, 11 h; 11 juillet, 19 h; 25 juillet, 19 h; 9 août, 11 h; 23 août, 11 h; 29 août, 19 h et 6 septembre, 10 h 30

Information : Guy Breton, 450 572-0730

Club de pétanque Les Forts de Chambly

1999, av. Bourgogne

Tournois Invitation
Samedis 28 juin, 12 juillet, 2 août, 16 août et 13 septembre, 11 h (inscription : 10 h)
Parc de la Commune
Coût : 6 $/membre, 7 $/invité

Information : Christiane, 514 889-1370

Club de patinage artistique de Chambly

Inscription pour l'année 2014-2015
Jeudi 14 août, 19 h à 21 h
Centre sportif Robert-Lebel

Information : inscriptions@cpachambly.ca
ou www.cpachambly.ca

Fondation pour les arts et la culture

L'Art-Rue
Samedi 28 juin, 8 h 30 à 12 h 30
Avenue Bourgogne (entre les rues de l'Église et Saint-Jacques)

La 3e édition du projet L'Art-Rue, réalisé avec la participation de la Ville de Chambly et le ministère de la Culture et des Communications, permettra à la population de créer des œuvres d'art sur l'avenue Bourgogne à l'aide de craies, de peinture et de gouache (matériel fourni). Au terme de l'événement, un jury sélectionnera un lauréat dans chacune des catégories (enfant, famille, adulte et coup de cœur du public). Des prix seront décernés aux grands gagnants.

Animation de rue toute la matinée.

Information : Bruno Huissoud, 450 447-6606, info@facbassin.com

Ensemble vocal Via Voce

Concert
Samedi 14 juin, 19 h 30
Église Très-Saint-Cœur-de-Marie (2390, av. Bourgogne)
Coût : 20 $/adulte, 10 $/étudiant, gratuit/12 ans et moins
Billets disponibles à l'entrée.

On y présentera un répertoire varié, sous le signe de la musique sacrée d'un compositeur classique (*Messe brève à 3 voix* de Théodore Dubois), de compositeurs contemporains (*Ubi caritas* de Paul Halley et *Ave verum* de Karl Jenkins), en plus du jazz, du « negro spiritual » et de la musique africaine, dans des harmonies vocales magnifiques. La première partie sera présentée par la chorale d'enfants les Jeunes chanteurs de Chambly.

L'organisme a pour mission de faire vivre l'expérience du chant en groupe et d'accompagner les choristes dans le dévoilement de leur propre voix.

Information : Anne Chevrier, 450 658-9921, achevrier@peakgroup.com

Club de photographie l'Iris de Chambly

Exposition photo
Le Club propose une exposition d'envergure, en collaboration avec les Rendez-vous photo du Richelieu et le soutien de la Ville de Chambly, sur le thème *Silence* ou son opposé *Bruit*. Quelque 70 photographies en couleur ou en noir et blanc seront présentées au Lieu historique national du Fort-Chambly, dont 27 grands formats exposés à l'extérieur, sur le terrain du fort, et une quarantaine de photos exposées à l'intérieur du fort à la salle Albani.

L'exposition intérieure sera accessible pendant les heures d'ouverture du Fort-Chambly, du 23 juin au 5 septembre. L'exposition extérieure sera accessible en tout temps, du 14 juin au 5 septembre.

Information : www.irisdechambly.com, info@irisdechambly.com, 450 658-2438

Café-théâtre de Chambly

2447, av. Bourgogne, 450 447-2953
www.cafe-theatredechambly.com

Il ne reste que quatre soirs pour voir ***Lentement la beauté***, soit :
les 14, 15, 21 et 22 juin, à 20 h.

Voyez la comédie ***L'amuse-gueule***
tous les vendredis et samedis,
du 4 juillet au 2 août, à 20 h.

Pour terminer l'été en beauté, voyez la comédie policière ***Le génie du crime***,
du 15 août au 13 septembre, à 20 h.

Réservation : 450 447-2953
ou reservation@cafe-theatredechambly.com

L'Atelier lyrique de Chambly

Nous amorçons la période de recrutement. Les personnes qui désirent expérimenter le plaisir de chanter en chœur sont invitées à joindre les rangs du groupe.

Si l'univers fascinant de l'opéra et de l'opérette vous intéresse, communiquez avec nous ! Nos exigences : une voix juste et de l'assiduité aux répétitions. Nul besoin de lire la musique puisqu'une formation spécifique sera donnée lors des répétitions hebdomadaires, qui débuteront à la fin de l'été.

L'Atelier lyrique de Chambly est un organisme culturel à but non lucratif, composé de chanteurs solistes professionnels et de choristes passionnés par l'opéra. Sa mission : faire connaître cet art vivant par le biais de concerts et de spectacles. Il permet également aux chanteurs professionnels débutants, d'expérimenter la scène par le biais de ses productions.

Des cours de chant et de piano sont offerts tout l'été.

Information ou inscription :
Christiane Fournier, 450 572-0793
atelierlyriquedechambly@videotron.ca
www.atelierlyriquedechambly.com

Centre communautaire l'Entraide Plus - Services aux aînés et aidants naturels

2437, av. Bourgogne, 450 658-4469
entraideplus@videotron.ca, www.entraideplus.org

Bienvenue au Resto-Entre – Tous les midis !
Menu varié à toutes les semaines.
Mercredi : dîner spaghetti, sauce à la viande, pain à l'ail
Lundi au vendredi, 11 h à 13 h
Coût : 5,50 $/membre, 6,50 $/non-membre

Préparation de plats congelés à emporter
Lundi au jeudi, 9 h à 16 h; vendredi, 9 h à 13 h
Coût : 4 $/petit plat, 7 $/grand plat, 3 $ ou 6 $/dessert

Magasinage au centre commercial
Chaque premier jeudi du mois.
Coût : 12$/membre, 15 $/non-membre

Location de salle :
15 $/h ou 100 $/jour – Utilisation de la cuisine : 5 $/h
Location de camionnette : 150 $/jour plus 0,20 $/km (essence non comprise) ou 20 $/h plus 1,35 $/km (essence comprise)

CLUB OPTIMISTE DE CHAMBLY

450 658-0483

JOURNÉE MIRA
Parc canin de Chambly
14 juin
Information : Jean Lalonde, 450 658-1932

Légion royale canadienne

Filiale Québec nº 034 Arras Chambly
2222, av. Bourgogne
450 658-0052 (dès 16 h)
arras34@videotron.ca

Activités – Pour tous
Bingo : Mardi, 19 h 30 (coût : 8 $)
Cribbage : Lundi, 19 h 30

Visite des Américains
Samedi 7 juin, 11 h
Lieu historique national du Fort-Chambly
Avec la participation de DAR (organisme américain), qui vient saluer annuellement les ancêtres militaires (guerre de 1776) inhumés sous le monument commémoratif américain.

Fête du Canada
Mardi 1er juillet, 14 h
Parc des Ateliers
Cérémonie du lever du drapeau et autres activités

Levée du drapeau onusien (ONU)
Samedi 9 août, (heure à déterminer)
Parc de la Mairie

Club FADOQ du Bassin de Chambly

Centre des aînés des Chambly
1390, av. Bourgogne, 450 447-5550

Soirée de danse
Samedi 28 juin, 19 h 30
Coût : 10 $ (goûter en soirée)
Information : 450 447-7758

Souper dansant
Samedi 26 juillet, 18 h
Coût : 15 $/membre, 17 $/non-membre
Danse en soirée : 20 h (8 $)
Information : 450 447-7758

ACTIVITÉS QUOTIDIENNES
Billard
Lundi au vendredi, 9 h à 12 h et 13 h à 16 h; samedi, 9 h à 12 h

Bingo
Jeudi, 13 h 30
Information : 450 447-5550 ou 438 491-5254

Danse en ligne
Place de la Seigneurie
30 juin au 15 août
Lundi, 19 h à 20 h 30
Information : Lucie Lapointe, 450 447-7396

Collecte de sang
Lundi 21 juillet, 13 h 30 à 20 h
Information : Marielle Duquette, 450 658-8077

Carrefour familial du Richelieu

856, Grand Boulevard
www.carrefourfamilialdurichelieu.com

Carref O' Sortir ! – Pour la famille
Cet été, nous vous proposons de vivre des moments inoubliables en famille. Au programme : des sorties (zoo, plage, ferme, pique-niques, etc.) et des activités thématiques spécialement conçues pour le plaisir des jeunes enfants et leurs parents.

Des camps de jour sont également disponibles (9 h à 15 h 30) pour les enfants de 18 mois à 5 ans.

Venez au Carrefour pour obtenir la programmation ou pour toute autre question !

Information : Marie-Hélène, 450 447-9969

RAPPEL – Programmes Camps de jour et Terrains de jeux

Thématique de l'été :

Mystères et boules de gomme

La période d'inscriptions tardives* est actuellement en cours pour les programmes Camps de jours et Terrains de jeux. L'ensemble de la programmation, les formulaires, les modalités d'inscription et le Guide du parent sont disponibles au Centre administratif et communautaire (56, rue Martel), à la bibliothèque (1691, av. Bourgogne) et sur le site www.ville.chambly.qc.ca (Citoyens/Formulaires).

Début des Camps de jour : Lundi 23 juin 2014
Début des Terrains de jeux : Lundi 30 juin 2014

*Inscriptions tardives : Des frais supplémentaires de 10 $ par activité seront ajoutés pour les inscriptions tardives. Aucun chandail à l'effigie du camp de jour ne sera remis pour les inscriptions tardives.

CENTRE AQUATIQUE DE CHAMBLY

Été 2014

www.cacchambly.ca
info@centreaquatiquechambly.ca
Tél. : 450 447-5577 • Téléc. : 450 447-3327

INSCRIPTION EN LIGNE (CARTE DE CRÉDIT VISA OU MASTERCARD SEULEMENT)
LES CITOYENS DE CHAMBLY SERONT TOUJOURS PRIORISÉS. CONSULTEZ LE SITE INTERNET POUR PLUS DE DÉTAILS.

INSCRIPTION TARDIVE – CAMPS D'ÉTÉ 2014
Les inscriptions tardives pour les **camps MINI-SPLASH et SPLASH** se poursuivent jusqu'à deux semaines avant le début des camps. Les inscriptions pour les **camps de formation** se poursuivent jusqu'au vendredi précédant le début des camps. L'horaire des cours et des camps est diffusé uniquement sur le site Internet ou sur place.

PROCÉDURE
Inscription en ligne : Information disponible sur le site Internet
Aucune inscription par la poste.

CLIENTS SANS CARTE DE CRÉDIT
S'inscrire directement au comptoir et payer par Interac ou chèque/mandat-poste daté d'au plus tard 24 heures précédant le premier cours. Pour les camps d'été 2014, le chèque doit être daté du jour même. Les résidants de Chambly, devront présenter une carte *Accès* valide. Une preuve de résidence sera exigée aux citoyens de Saint-Basile-le-Grand et Richelieu pour s'inscrire. Pour les camps d'été MINI-SPLASH et SPLASH, les citoyens de ces deux municipalités devront payer le tarif le plus élevé car ces services ne font pas partie des ententes. Consultez les dates d'inscription et l'horaire de l'accueil sur le site Internet.

INSCRIPTION TARDIVE – COURS ÉTÉ 2014
17 juin au 5 juillet – En ligne ou sur place (vérifiez les heures d'ouverture). Il est à noter que la tarification sera modifiée à compter du 17 juin.

POLITIQUES ADMINISTRATIVES
Disponibles sur le site Internet ou sur place. L'entente avec les villes de Saint-Basile-le-Grand et Richelieu exclut les services suivants : aquaforme à la séance, baignade libre à la séance, cours privés et semi-privés, camps d'été SPLASH et MINI-SPLASH, Club de natation ainsi que les fêtes d'enfants (service non-disponible pour la saison estivale). Une preuve de résidence sera exigée pour tout achat ou inscription (faisant partie de l'entente) effectué au comptoir.

AUTRES SERVICES
• Cours privés et semi-privés • Magasin sportif

HORAIRE DE LA BAIGNADE LIBRE
SESSION ÉTÉ 2014 : 23 JUIN AU 15 AOÛT

* Il n'y aura pas de baignade libre les mardis 24 juin et 1er juillet.
* Le Centre aquatique **fermera** pour son entretien annuel du **17 août au 19 septembre inclusivement**, à moins d'avis contraire.

Note : Accès aux vestiaires 15 minutes seulement avant la baignade. Couloirs de nage retirés environ 5 minutes avant la fin de l'activité. **ATTENTION :** Flotteurs de type *swim-aids* interdits en tout temps. **Bonnet et douche obligatoires**.
Les enfants de moins de 7 ans doivent être accompagnés et surveillés dans l'eau en tout temps, par une personne de 14 ans et plus.

Journée	Horaire	Type de baignade
Lundi	6 h à 7 h 15 15 h à 16 h 18 h à 19 h	Entraînement libre – 4 couloirs Entraînement libre – 3 couloirs Entraînement libre – 3 couloirs
Mardi	12 h à 13 h 19 h 20 à 20 h 25	Entraînement libre – 4 couloirs Pour tous – 2 couloirs
Mercredi	6 h à 7 h 15 15 h à 16 h	Entraînement libre – 4 couloirs Entraînement libre – 3 couloirs
Jeudi	12 h à 13 h	Entraînement libre – 4 couloirs
Vendredi	6 h à 7 h 15	Entraînement libre – 4 couloirs

Entraînement libre : Pour faire des longueurs seulement (grand bassin ouvert, pataugeoire fermée)

Pour tous : Baignade familiale (pataugeoire et grand bassin ouverts)

COÛT

Catégorie d'usagers	Carte *Accès*	Non-détenteur
0 à 3 ans	Gratuit	Gratuit
4 à 17 ans	2,55 $	3,85 $
18 ans et plus	4,10 $	6,15 $

CARTE DE BAIGNADE (10 ENTRÉES) – VALIDE 1 AN À PARTIR DE LA DATE D'ACHAT
Non partageable, non transférable, aucun crédit ou prolongation.

Catégorie d'usagers	Carte *Accès*	Non-détenteur
4 à 17 ans	20 $	30 $
18 ans et plus	32,80 $	49,20 $

ABONNEMENTS
Annuel = valide 1 an à partir de la date d'achat, non partageable, non transférable, aucun crédit ou prolongation.

Catégorie d'usagers	Session Été 2014 Carte *Accès*	Session Été 2014 Non-détenteur	Abonnement annuel Carte *Accès*	Abonnement annuel Non-détenteur
4 à 17 ans	43 $	65 $	170 $	255 $
18 ans et plus	61 $	92 $	227 $	341 $
Étudiant à temps plein**/60 ans et plus	53 $	80 $	206 $	309 $
Couple/Famille***	103 $	155 $	376 $	564 $

ABONNEMENT – SESSION ÉTÉ 2014

- L'abonnement d'été sera disponible dès le 16 juin.
- Carte *Accès* valide obligatoire dès l'âge de 4 ans pour les citoyens de Chambly, sinon le tarif non-détenteur sera appliqué.
- Les citoyens de Saint-Basile-le-Grand et de Richelieu doivent présenter une preuve de résidence pour appliquer le tarif le plus bas lors de l'achat d'une carte de 10 entrées ou d'un abonnement. La baignade libre à la séance est exclue de l'entente.
- Entraînement libre de 6 h à 7 h 15 : Aucune perception (argent) effectuée à l'entrée. La carte (abonnement ou 10 entrées) munie d'un code à barres est **obligatoire** pour activer le tourniquet. Les personnes ne présentant pas cette carte **ne seront pas admises**.

*Aucun crédit ou prolongation ne sera accordé en raison d'une interruption involontaire et temporaire du service. Il en sera de même pour la tenue d'événements spéciaux (compétition).

****Étudiant à temps plein :** Preuve de l'institution scolaire obligatoire. Ex. : Horaire valide (carte étudiante refusée).

*****Couple :** 2 adultes (conjoints) résidant sous le même toit.

*****Famille :** 1 ou 2 adultes (conjoints) avec enfants de moins de 18 ans, résidant sous le même toit.

PISCINE MUNICIPALE EXTÉRIEURE

501, boul. Brassard • Tél. : 450 658-3580

Jeux d'eau et grand bassin pour toute la famille !

HORAIRE DE LA BAIGNADE LIBRE
SESSION ÉTÉ 2014 :
21 JUIN AU 17 AOÛT

19 au 26 juillet : Semaine nationale de la prévention de la noyade. Des simulations de cas seront effectuées à la piscine.

Lundi :	13 h à 19 h 16 h à 18 h – 1 couloir
Mardi :	13 h à 19 h 16 h à 18 h – 1 couloir
Mercredi :	13 h à 19 h 16 h à 18 h – 1 couloir
Jeudi :	13 h à 19 h 16 h à 18 h – 1 couloir
Vendredi :	13 h à 19 h 16 h à 18 h – 1 couloir
Samedi :	12 h à 18 h
Dimanche :	12 h à 18 h

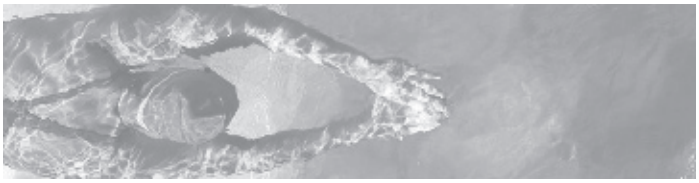

COÛT		
Catégorie d'usagers	Carte *Accès*	Non-détenteur
3 ans et moins	Gratuit	1 $
4 à 17 ans	1,50 $	2,75 $
18 ans et plus	2,50 $	4,50 $
ABONNEMENT ESTIVAL		
Enfant	28 $	40 $
Adulte	35 $	60 $
Famille	55 $	90 $

Les abonnements de la piscine municipale extérieure de Chambly ne sont pas valides au Centre aquatique de Chambly et inversement.

Ouverture spéciale
23, 24, 30, 31 août et 1er septembre, de 12 h à 18 h

Information :
Pendant les heures d'ouverture : 450 658-3580
En dehors de ces heures : Centre aquatique de Chambly, 450 447-5577, poste 0

ACTIVITÉ SPÉCIALE GRATUITE

Beach Party

Samedi 12 juillet, 13 h à 16 h

Journée avec beaucoup de jeux et d'activités pour toute la famille. Nous vous attendons en grand nombre !

Centre nautique Gervais-Désourdy

1577, av. Bourgogne
Tél. : 450 658-6436 ou 450 658-1778
www.ville.chambly.qc.ca
(Culture et tourisme/Centre nautique Gervais-Désourdy)

Laissez-vous séduire par le site et profitez des joies de la navigation sur le bassin de Chambly.

Jusqu'au 15 juin
Samedi et dimanche, 10 h à 17 h

21 juin au 24 août
Lundi au mercredi, 13 h à 19 h
Jeudi et vendredi, 10 h à 19 h
Samedi et dimanche, 10 h à 17 h

30 août au 1er septembre
Samedi, dimanche et lundi, 10 h à 17 h

LOCATION CANOT RABASKA

Disponible pour des randonnées de groupe, il peut accueillir jusqu'à 15 personnes (12 pagayeurs et 3 personnes assises).
La location comprend le guide (barreur) de l'embarcation.

Coût : 72 $/h carte *Accès*; 86 $/h non-détenteur

LOCATION DE PLANCHE À PAGAYER

Essayez cette nouvelle activité de plein air qui consiste à pagayer debout sur une planche de type surf !
Des planches sont également disponibles pour les enfants.

LOCATION D'EMBARCATION (pièce d'identité obligatoire)

Description	1re heure	1re heure (carte *Accès*)	Heures additionnelles	Journée	Journée (carte *Accès*)
Canot, pédalo et planche à pagayer	15 $	13,50 $	10 $	40 $	35 $
Kayak de plaisance					
Solo	12 $	10,50 $	8 $	34 $	30 $
Duo	15 $	13,50 $	10 $	40 $	35 $
Kayak de mer					
Solo	15 $	13,50 $	10 $	40 $	35 $
Duo	20 $	18 $	15 $	55 $	50 $

CHÈQUE-CADEAU

Disponible au montant que vous désirez, échangeable contre des locations ou autres activités offertes au Centre nautique Gervais-Désourdy !

ABONNEMENT DE SAISON

	Individuel	Familial
Carte *Accès*	150 $	300 $
Non-détenteur	200 $	400 $

FORMATIONS ET ATELIERS

Atelier de sensibilisation (2 heures)

Permet de sensibiliser le participant aux techniques de kayak ou de planche à pagayer et aux notions de base en sécurité.
Un horaire de cours sera proposé au moment de l'inscription.

	Atelier privé	Atelier semi-privé	Offre familiale (2 adultes et 2 enfants de 10 ans et plus)
Carte *Accès*	38 $	28 $	61 $
Non-détenteur	42 $	31 $	67 $

Cours kayak niveau I et II

	Initiation niveau I (8 heures)	Initiation niveau II (19 heures)
Dates	28 juin, 12 ou 26 juillet, 9 août	9 et 10 août
Coût	120 $ carte *Accès* 132 $ non-détenteur	205 $ carte *Accès* 230 $ non-détenteur
Le prix inclut les taxes, l'équipement et le brevet de la FQCK.		

Activités jeunesse

Animation kayak de mer (12 à 15 ans)

Offert aux résidants seulement. Permet d'apprendre et d'améliorer les techniques de base pendant quatre semaines. Au programme : randonnées, jeux d'animation et possibilité de passer les certificats de pratique de la Fédération québécoise de canot et kayak (FQCK).

Horaire : Lundi, 17 h à 19 h, du 30 juin au 21 juillet et du 28 juillet au 18 août
Coût : 48 $ (carte *Accès*)

Atelier Jeunesse

Offert aux résidants seulement. Permet de s'amuser, tout en apprenant les techniques de base et les notions de sécurité en kayak de mer.

Groupe 9 à 11 ans
Samedi 21 juin, 10 h à 12 h
Mardi 8 juillet ou 5 août, 17 h à 19 h

Groupe 12 à 15 ans
Dimanche 22 juin, 10 h à 12 h
Jeudi 10 juillet ou 7 août, 17 h à 19 h

Coût : 12 $/jour (carte *Accès*)

Fête d'enfants (10 ans et plus)

Possibilité d'organiser une fête spéciale et mémorable pour les jeunes sportifs, en leur faisant découvrir les joies du kayak ou du canot rabaska sur le bassin de Chambly (jusqu'à 6 enfants).

Durée : 2 heures
Coût :
72 $ (carte *Accès*); 90 $ (non-détenteur)
Accès à une salle avant ou après l'animation (1 heure) : supplément de 10 $

Les personnes qui souhaitent servir un goûter, un dessert ou autre doivent apporter le matériel nécessaire. La consommation de boissons alcoolisées n'est pas autorisée.

Activités adultes-familles

Sortie coucher de soleil (kayak de mer et rabaska)

Vivez l'ambiance magique d'un coucher de soleil sur le bassin de Chambly.

Sortie kayak de mer (2 heures)
Mercredis 2, 16 et 30 juillet
Coût : 28 $ (carte *Accès*); 34 $ (non-détenteur)

Sortie canot rabaska (2 heures)
Mercredis 9 et 23 juillet et 6 août
Coût : 15 $ (carte *Accès*); 18 $ (non-détenteur)

Matinées familiales

Activité parent-enfant (un adulte et un enfant), en kayak de mer double ou en canot rabaska. Randonnée accompagnée d'un guide qui vous fera découvrir le bassin de Chambly en toute sécurité.

Kayak de mer double (2 heures)
Samedi 28 juin, 10 h à 12 h
Coût : 32 $/jour (carte *Accès*); 38 $/jour (non-détenteur)

Canot rabaska (2 heures)
Samedi 5 juillet, 10 h à 12 h
Coût : 22 $/jour (carte *Accès*); 26 $/jour (non-détenteur)

Mayak-polo

Sport collectif où deux équipes de cinq joueurs, chacun dans un kayak (mayak), s'affrontent avec un ballon de water-polo sur un plan d'eau rectangulaire pendant trois mi-temps de 20 minutes.

Horaire : Jeudi, 18 h à 19 h 30, du 26 juin au 17 juillet et du 31 juillet au 21 août
Coût : 48 $ (carte *Accès*); 60 $ (non-détenteur)

Randonnée historique en rabaska

En compagnie d'un interprète en costume d'époque, pagayez sur les eaux calmes du bassin et remontez l'histoire jusqu'au temps des voyageurs, des cageux et des bateaux à vapeur.

Horaire :
Samedi, 14 h, du 28 juin au 16 août
Inscription individuelle ou réservation de groupe (minimum 6 inscriptions).
Coût : 18 $ (carte *Accès*); 22 $ (non-détenteur)

Activités à la carte

Pour participer à l'une des activités à un autre moment que celui proposé, vous pouvez former un groupe d'au moins trois personnes et communiquer avec le Centre nautique pour vérifier les disponibilités.

Promenade historique en rabaska

À l'aide d'un carnet illustré, découvrez quelques faits saillants de l'histoire du bassin de Chambly.
Coût : Gratuit avec la location d'une embarcation

Carnet d'observation de la faune

À l'aide d'un carnet illustré, amusez-vous à observer et à identifier la faune du bassin de Chambly.
Coût : Gratuit avec la location d'une embarcation

Rallye GPS

En canot ou en kayak, partez à l'aide d'un GPS et d'un questionnaire à la découverte du bassin de Chambly, sur un parcours de 8 km.
Coût : 5 $ (carte *Accès*); 8 $ (non-détenteur)
Location d'embarcation en sus.

Festival des voitures d'eau

Samedi 21 juin (départ à 13 h)
La Maison amérindienne, en collaboration avec la Ville de Chambly, invite les adeptes de canot et de kayak à descendre la rivière Richelieu entre Chambly et le Mont-Saint-Hilaire. Un pow-wow est prévu à l'arrivée.

INSCRIPTION : Le **formulaire** et les **modalités d'inscription** pour les activités sont disponibles sur le site www.ville.chambly.qc.ca (Citoyens/Formulaires), au Centre administratif et communautaire (56, rue Martel) et à la bibliothèque (1691, av. Bourgogne).

TENNIS

Offert aux citoyens de Chambly seulement.

HORAIRE DE LA SAISON

Tennis Gilles-Villeneuve : Jusqu'au dimanche 26 octobre
Tennis des Patriotes : Jusqu'au dimanche 26 octobre
Tennis Saint-Joseph : Jusqu'au dimanche 7 septembre

Six nouveaux terrains !

Aménagés dans le cadre de la phase I du parc des Patriotes, six nouveaux terrains de tennis sont accessibles à la population.

Disponibilités pour réservation (en dehors des cours, ligues ou activités)

Tennis Gilles-Villeneuve
Jusqu'au 24 août
Lundi au vendredi, 18 h à 23 h
Samedi et dimanche, 9 h à 12 h

Tennis des Patriotes
Jusqu'au 24 août
Lundi au vendredi, 18 h à 23 h
Samedi et dimanche, 9 h à 12 h

Tennis Saint-Joseph
Jusqu'au 24 août
Samedi et dimanche, 9 h à 12 h

Procédures d'utilisation : Les terrains de tennis peuvent être utilisés librement et gratuitement, en dehors des heures réservées aux activités de la Ville. Les réservations sont affichées, tous les jours, sur le babillard situé à l'entrée des terrains.

Réservation : Service loisirs et culture, 450 658-1778, lundi au jeudi, 9 h à 14 h; vendredi, 9 h à 11 h
Les réservations pour la fin de semaine doivent être effectuées en semaine.

Conditions obligatoires de réservation :
Le joueur qui réserve doit, lors de la réservation téléphonique :

- détenir une carte *Accès* valide et fournir le numéro;
- réserver pour une seule heure à la fois;
- jouer l'heure réservée avant de réserver à nouveau;
- libérer le terrain (tous les joueurs), après 60 minutes de jeu;
- effectuer les changements aux heures (exemple : 18 h à 19 h, 19 h à 20 h).

ACTIVITÉS PROGRAMMÉES

Les cours et activités sont offerts en collaboration avec l'école de tennis Quarante-Zéro.

COURS JUNIOR ET ADULTE

Tennis des Patriotes

Session été : Dès le 30 juin (4 séances)

Notes : Aucun équipement requis dans le cadre des cours pour enfants. En cas de pluie, les cours seront reportés à la fin de la session.

	Carte *Accès*
Enfant (5 à 8 ans)	40 $/4 séances de 60 minutes
Enfant (9 à 14 ans)	60 $/4 séances de 90 minutes
Adulte (15 ans et plus)	68 $/4 séances de 90 minutes

HORAIRE des cours junior et adulte

Âge	Min.	Max.	Horaire
5-6 ans	4	12	Vendredi, 18 h à 19 h
	4	12	Samedi, 8 h à 9 h
7-8 ans	4	12	Vendredi, 19 h à 20 h
	4	12	Samedi, 9 h à 10 h
9-10 ans	4	8	Mercredi, 18 h à 19 h 30
	4	8	Samedi, 10 h à 11 h 30
11 à 14 ans	4	8	Lundi, 18 h à 19 h 30
	4	8	Samedi, 11 h 30 à 13 h
15 ans et + Débutant et Intermédiaire	8	16	Mercredi, 19 h 30 à 21 h

COURS DE TENNIS PRIVÉS

Disponibles uniquement en forfait de 5 heures
Coût : 250 $/personne; 300 $/groupe (2 à 4 personnes)
Inscription et information :
École de tennis Quarante-Zéro, 450 646-8698
(afin de connaître les disponibilités des instructeurs)

LIGUE JUNIOR RÉCRÉATIVE MIXTE (Tennis des Patriotes)

Permet aux garçons et filles de 9 à 14 ans, de niveau récréatif, de se mesurer à différents joueurs de Chambly, suivant un calendrier prédéterminé. Un entraîneur certifié encadrera les jeunes. Un classement sera affiché sur le site Internet www.tennisrivesud.com afin de suivre la progression des joueurs.

Durée : 24 juin au 7 août
Horaire : Mardi et jeudi, entre 15 h et 17 h (2 matchs/semaine)
Nombre de participants : 24 maximum
Coût : 85 $ (carte *Accès*)

LIGUE JUNIOR QUARANTE-ZÉRO (Tennis des Patriotes)

NOUVEAU !

Programme destiné aux jeunes de 9 à 18 ans, de niveaux intermédiaire et avancé, qui désirent se mesurer à d'autres municipalités de la Rive-Sud. En plus d'avoir des entraînements avec un entraîneur certifié, tous les joueurs de ce programme joueront des matchs locaux et intervilles. Nul besoin d'être un expert pour porter le chandail des Patriotes de Chambly !

Durée : 23 juin au 14 août
Nombre de participants : Maximum 24
Horaire : Lundi et mardi, 13 h à 15 h (entraînement)
Mercredi, 13 h à 16 h (rencontres intervilles)
Jeudi, 13 h à 15 h (matchs locaux)
Vendredi, 13 h à 15 h (reprises de pluie)
Coût : 235 $ (carte *Accès*)
Information : www.tennisrivesud.com

MODALITÉS D'INSCRIPTION TENNIS – COURS ET LIGUES

Le *Formulaire d'inscription* est disponible sur le site www.ville.chambly.qc.ca (Citoyens/Formulaires), au Centre administratif et communautaire (56, rue Martel) et à la bibliothèque (1691, av. Bourgogne).

- Remplir un formulaire par personne.
- La date du dépôt détermine la priorité de l'inscription.
- Joindre un chèque daté du même jour, libellé à : Ville de Chambly.
- Poster ou déposer dans la boîte d'inscription du Centre administratif et communautaire, 56, rue Martel, Chambly (Québec) J3L 1V3.
- Les inscriptions seront acceptées jusqu'au jeudi 19 juin, 17 h.
- Aucune inscription ne sera saisie par le personnel d'accueil. Aucune confirmation téléphonique ne sera accordée.
- Les inscriptions sont réservées aux citoyens de Chambly uniquement.

Inscription par Internet (carte *Accès*) **:** www.ville.chambly.qc.ca, en cliquant sur le lien *Inscription en ligne*, en suivant les étapes indiquées.

Modalités de remboursement :
Il est possible de consulter la *Politique de remboursement* à la page 14. Le délai prescrit pour un remboursement autre que médical est de sept jours précédant l'activité.

Planchodrome

Pratique d'activités libres sans surveillance pour la planche à roulettes et le patin à roues alignées seulement, au parc Gilles-Villeneuve.

Horaire : Lundi au dimanche, du lever du soleil jusqu'à 23 h

RÉGLEMENTATION

Équipement fortement recommandé :

- Casque protecteur
- Genouillères et coudières
- Gants
- Chandail à manches longues
- Pantalons

Mesures de sécurité à respecter :

- Utiliser les escaliers pour accéder à la rampe
- Un seul planchiste à la fois sur la piste
- Interdiction de flâner dans l'environnement de la rampe

Sur le site, il est interdit de :

- consommer de la nourriture, des boissons ou de l'alcool;
- d'apporter des contenants de verre.

La collaboration des parents est demandée afin de faire respecter la réglementation. Merci de garder cet environnement propre.

La Ville de Chambly ne peut être tenue responsable des incidents ou des accidents qui pourraient survenir au planchodrome.

Pistes cyclables

Les cyclistes peuvent profiter du réseau de 22 km de bandes cyclables aménagé dans la municipalité. Une piste cyclable de 20 km est également accessible le long du canal historique de Chambly, menant jusqu'à Saint-Jean-sur-Richelieu.

Autres options à partir de Chambly :

- La *Montée du chemin Chambly* (28 km) et la *Riveraine* (53 km) entre Carignan et Longueuil
- La *Route des Champs* (40 km) entre Richelieu et Granby

S'intégrant au vaste réseau de *La Route Verte*, ces pistes cyclables parcourent toutes les régions du Québec et constituent le plus vaste réseau cyclable en Amérique du Nord.

Pour consulter la carte du réseau cyclable : www.ville.chambly.qc.ca (Cartes)

Services en ligne

Profitez des services en ligne proposés par la bibliothèque ! Par leur entremise, il est possible de consulter votre dossier, réserver, renouveler et suggérer des titres, accéder aux ressources électroniques, etc.

Le *Guide d'utilisation des services en ligne* est disponible au comptoir de prêt et téléchargeable sur le site www.ville.chambly.qc.ca (Bibliothèque).

Club de lecture estival TD 2014

Ce club pancanadien a pour objectifs de sensibiliser les enfants au plaisir de la lecture, piquer leur curiosité et stimuler leur imagination. Il contribue directement au maintien et au développement de leur habileté de lecture, tout au long des vacances.

L'été est une période de liberté, d'exploration et de découvertes. Cette année, le Club encourage les jeunes à prendre des risques, à mettre la main à la pâte, à donner libre cours à leur imagination et à créer ! Les enfants seront des rêveurs de rêves et des créateurs de mondes. Les livres seront leur source d'inspiration, les outils qui les aideront à construire.

Thème : Eurêka !
Inscriptions : 21 juin au 1er août
(activité spéciale le samedi 21 juin, de 10 h à 11 h)
Durée : 21 juin au 30 août
Nombre de participants : maximum 200 enfants
(abonnés à la bibliothèque)
Catégories : 3 à 5 ans, 6 à 8 ans et 9 à 12 ans
Date de remise des passeports : Dimanche 31 août, 11 h
Cérémonie de clôture : Dimanche 14 septembre, 11 h

Les participants recevront, lors de l'inscription, une trousse comprenant un cahier d'activités préscolaires ou un magazine, de même qu'un passeport. Un coupon de participation sera remis par tranche de cinq livres lus, admissible dans le cadre du tirage lors de la cérémonie de clôture.

Club de lecture À la page

Le club de lecture adulte fera relâche pour l'été. Les membres trouveront tout de même les listes mensuelles de suggestions de lecture sur le tableau d'affichage *À l'affiche à Chambly*, de la bibliothèque.

Attention à l'eau !

L'équipe de la bibliothèque vous rappelle que l'eau et les livres ne font pas bon ménage, surtout en période estivale. C'est pourquoi il est préférable de ne pas les mettre à proximité d'une piscine, les éloigner de la glace et des breuvages et de les transporter dans un sac de plastique.

PÉRIODIQUES

La bibliothèque propose une panoplie de revues, pour tous les goûts. Parmi quelque soixante abonnements, on trouve notamment des revues populaires (Coup de pouce, Elle Québec, Les idées de ma maison, Clin d'Œil), d'histoire (Continuité, Histoire Québec, Cap aux diamants, Historia), sur la nature et le plein air (Biosphère, Géo, Les naturalistes, Nature sauvage, Québec Science, Animal, Vélo Mag), la consommation (Protégez-vous, Consumer Report), pour les jeunes (Les naturalistes, Wapiti, Cool) et sur l'actualité (Paris Match, Actualités, Affaires).

Heure du conte

L'activité fera relâche pour l'été et reprendra dès septembre.

Partez à la découverte de Chambly !

Venez à vélo

Stations avec écrans tactiles

Deux stations avec écrans tactiles seront accessibles en juin à la bibliothèque et au bureau Accueil Chambly (1900, av. Bourgogne), afin de promouvoir le circuit patrimonial, de même que les outils multimédias disponibles sur le site www.ville.chambly.qc.ca (Culture et tourisme/Histoire et patrimoine). Ces écrans permettront une navigation simple et intuitive, afin d'explorer les principaux lieux historiques et d'intérêt patrimonial de la municipalité.

Audioguide

Téléchargez gratuitement les bandes audio sur le site www.ville.chambly.qc.ca (Histoire et patrimoine/Audioguide) ou louez un appareil au bureau Accueil Chambly (1900, av. Bourgogne, 450 658-0321).

Résidant (carte *Accès*) : 5 $ et 2 $/écouteur supplémentaire
Non-résidant : 7 $ et 2 $/écouteur supplémentaire
14 ans et moins : 3 $

Circuit interactif guidé par GPS

À pied ou à vélo, découvrez les trésors historiques et les anecdotes savoureuses qui ont défié le temps ! Le site BaladoDécouverte permet de parcourir la ville et d'effectuer un voyage dans le temps qui vous surprendra !
Téléchargement gratuit et géolocalisation.
www.baladodecouverte.com
(Circuits/Chambly, une histoire à raconter)

Vélo-Cité

Programme proposant un service de balades récréotouristiques en deux volets, visant à briser l'isolement chez les aînés et les personnes à mobilité réduite, et permettant de faire découvrir la municipalité aux citoyens et aux touristes.

Horaire des balades :
Jusqu'au 15 juin
Samedi et dimanche, 9 h 30 à 12 h et 13 h à 16 h 30
Du 16 juin au 1er septembre
Lundi au dimanche, 9 h 30 à 12 h et 13 h à 16 h 30

Réservation pour les aînés et les personnes à mobilité réduite :
Pour la semaine : Lundi au jeudi, 9 h à 16 h
Pour la fin de semaine : Vendredi, 9 h à 11 h

Réservation : 450 658-1778

Randonnée historique en canot rabaska

Partez à la découverte du bassin de Chambly, témoin de la traite des fourrures et du monde des voyageurs, à bord d'un canot rabaska de 12 places, accompagné d'un guide-interprète. Réservation individuelle ou de groupe. Départ chaque samedi, avec un minimum de six participants.

Centre nautique Gervais-Désourdy, 1577, av. Bourgogne, 450 658-6436

Visites guidées

Des interprètes en costume d'époque vous racontent le Chambly d'autrefois, toutes les fins de semaine de l'été, au Corps de garde du Fort-Chambly.

Réservation pour les groupes :
Guides patrimoniaux Au pays de Chambly, 514 949-7414

Symposium Artistes sur le champ

Œuvre collective 2013

2 et 3 août
10 h à 17 h

Lieu historique national du Fort-Chambly

Invité d'honneur et animateur :
Winston McQuade

Exposition d'œuvres sur place

© Stéphanie Lefebvre

Point de vue

Qu'il suggère la contemplation, la prise de position ou l'émotion, votre point de vue est inspirant et unique.

Venez à vélo

Vitrine sur l'art

Assistez à la création spontanée d'une mosaïque réalisée par nos artistes.
Direction artistique : Manon Marchand

Tout en perspective

Éveillez l'artiste en vous dans une œuvre collective grand format !
Direction artistique : Charlem

Entrevues avec nos artistes sur le **Tapis rouge**

Courez la chance de gagner 300 $ applicables à l'achat d'une œuvre d'art !

Exposition *Point de vue*
Corps de garde du Fort-Chambly
(8, rue De Richelieu)
19 juillet au 3 août
Samedi et dimanche, 13 h à 17 h

Lieu historique national du Fort-Chambly

Tango argentin à la belle étoile

Jeudi, dès 19 h, du 7 au 28 août
Kiosque du parc des Ateliers
(Lieu historique national du Canal-de-Chambly)

Une autre belle saison d'initiation au tango argentin en plein air, offerte à tous !

Démonstration et initiation par les professeurs de l'école, suivis d'une soirée dansante jusqu'à 22 h avec les élèves et amis de l'école.

Information (ou en cas de pluie) :
Caroline Demers, 514 835-6141
c.demers@tangorico.com
www.tangorico.com

Venez à vélo

Fêtes de Quartier

Mystères et boules de gomme

Faites face à l'inconnu en explorant les grands mystères du monde, en rencontrant des personnages légendaires ou en entreprenant des enquêtes redoutables.

En cas de pluie, la fête sera reportée au jeudi de la même semaine.

Jeudi 3 juillet, 18 h à 20 h 30, parc Duvernay
Trésors des pyramides
Initiez-vous à l'Égypte de Cléopâtre et des pharaons ! Laissez-vous séduire par l'une des Sept Merveilles du monde, le mystérieux Sphinx, les effroyables momies et les indéchiffrables hiéroglyphes.

Mardi 8 juillet, 18 h à 20 h 30, parc Georges-Pépin
Drôles de phénomènes
Les objets volent-ils ? Croyez-vous aux OVNI et aux extra-terrestres ? Pouvez-vous faire de la télépathie ? Entrez dans un monde inexpliqué où vous assisterez à de curieux phénomènes.

Mardi 15 juillet, 18 h à 20 h 30, parc Gilles-Villeneuve
Superhéros en cavale !
Côtoyez vos superhéros préférés et suivez-les dans leurs glorieuses missions. Armez-vous de force et de courage et vivez des aventures surnaturelles !

Mardi 22 juillet, 18 h à 20 h 30, parc Sainte-Marie
Créatures légendaires
Qui n'a jamais rêvé de s'envoler avec des fées, de gambader avec les centaures ou de traquer les loups-garous ? Découvrez ces êtres fantastiques, qui habitent les histoires depuis la nuit des temps.

Mardi 29 juillet, 18 h à 20 h 30, parc du Tisserand
Fabuleux récits des mers
À l'abordage ! Laissez-vous transporter par des histoires renversantes sur les secrets de la mer. Vous y croiserez peut-être des pirates, une sirène, le grand Poséidon et même une île mystérieuse ?

Mardi 5 août, 18 h à 20 h 30, parc Laurent-Blanchard
Mission « top secret »
Les nombreuses énigmes éveilleront le détective qui sommeille en vous ! Réalisez du même coup une enquête des plus intrigantes.

Grande fête de la famille

Mercredi 13 août, dès 17 h
parc des Ateliers (Lieu historique national du Canal-de-Chambly)

ABRACADABRA !

Sautez sur votre tapis volant, saisissez votre baguette magique et découvrez l'apprenti-sorcier en vous…

Maïs, breuvages, dessert, ainsi qu'une panoplie d'activités pour toute la famille.

19 h : Spectacle de cirque T3C
Des prouesses époustouflantes à en couper le souffle !

20 h : Misses Satchmo
Un swing festif et contagieux qui vous fera danser !

Ciné QUARTIER

Jeudis, dès 20 h 30

En famille, assistez aux derniers succès du grand écran, en plein air, à quelques pas de chez vous ! Animation, pop-corn et plaisir garanti !

En cas de pluie : Cafétéria de l'École secondaire de Chambly (535, boul. Brassard)

Percy Jackson – La mer des monstres
Jeudi 26 juin, dès 20 h 30
Parc Akilas-Maynard

Rio 2
Jeudi 10 juillet, dès 20 h 30
Parc Hertel

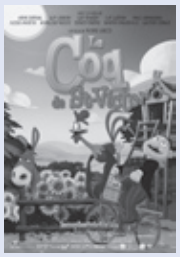

Le Coq de St-Victor
Jeudi 24 juillet, dès 20 h 30
Parc Louise-De Ramezay

Merci aux commanditaires :
Brunet plus
BANQUE NATIONALE GROUPE FINANCIER
maxi
Aréo-Feu
TCHIKA BOUM
Cargill

Place de la Seigneurie

Partenaire : Journal de Chambly

Venez à vélo

Participez aux différentes activités proposées.

DANSE DE LIGNE

Lundi, 19 h à 20 h 30, du 30 juin au 18 août
Entrez dans la danse et venez vous amuser.
Trente minutes d'apprentissage de nouvelles danses vous sont proposées, ainsi qu'une heure de danse de ligne.

JEUDIS ACTIFS ZUMBA

Jeudi, 19 h à 20 h, du 10 juillet au 14 août
En collaboration avec Synergie Élite.
Séances d'aérobie basée sur des rythmes latins faciles à reproduire.

ÉCHECS ET COMPAGNIE

Samedi, 13 h à 16 h, du 12 juillet au 16 août
Parties d'échecs en plein air, jeux géants et autres jeux de société. Offert en collaboration avec le Club d'échecs de Chambly.
En cas de pluie, l'activité est annulée.

Matinées classiques

Entamez la journée au son de la musique et à l'odeur du café !

Hommage à André Gagnon

Dimanche 29 juin, 11 h
Renouez avec ce grand compositeur québécois !

Vincent Bélanger (violoncelle) et Mélanie Barney (piano).

Trio Piacella

Dimanche 13 juillet, 11 h
Tango, musique de films, jazz et chanson française, pour une rencontre rafraîchissante !

Nadia Delisle (piano et accordéon), Mélanie Charlebois (violon) et Frédérique Beaulieu-Asselin (violoncelle).

Ensemble Mosaïque

Dimanche 27 juillet, 11 h
Revivez les scènes marquantes du 7e Art par la musique du cinéma des années 40 à 60.

Jean-François Normand (clarinette), Lindsay Roberts (hautbois) et Ève Gendreau (basson).

© André Corbeij

Atelier lyrique de Chambly

Dimanche 17 août, 11 h
Les plus beaux airs lyriques et populaires de la chanson française, sous la direction de Christiane Fournier.

Place aux enfants

Spectacles pour enfants

Le secret du coffre

Dimanche 6 juillet, 11 h

Spectacle musical (spectacle pour les 3 à 8 ans)

Le secret du coffre

Balthazar, le castor bricoleur

Dimanche 20 juillet, 11 h

Jonglerie et magie (spectacle pour les 3 à 8 ans)

Balthazar, le castor bricoleur

La fête en folie de M. Smythe

Dimanche 3 août, 11 h

Un clown à la Mr.Bean ! (spectacle familial)

La fête en folie de M. Smythe

Programmation spéciale

Festival multiculturel
4, 5 et 6 juillet

Soirée swing
Samedi 16 août, 18 h 30
En collaboration avec
Le laboratoire de la danse
et Studio 88-Swing

Spectacle du camp musical EMF Musique
Dimanche 17 août, 15 h à 17 h

Soirées caribéennes

Dimanche, 18 h 30 à 20 h 30,
du 22 juin au 27 juillet
Dansez au rythme de la salsa et du mérengue.
Trente minutes de rythme et d'apprentissage
suivies d'une heure trente de danse.

Vendredis de la Seigneurie
20 h

Le centre-ville s'anime pour terminer la semaine tout en musique !

20 juin
Soirée EMF Musique : *Bleu jeans Bleu*
Country, folk, pop et rock

27 juin
Soirée EMF Musique : *Julie Valois*
Piano au bout des doigts,
pour un moment tout en finesse

4 juillet
Bombolessé
Funk et rock festif aux rythmes du Brésil

11 juillet
Soirée EMF Musique :
The City Gates
Indie rock aux influences
shoegaze, *dream-pop* et *folk*

18 juillet
The Ria Reece Band
Soul et R&B portés par une voix
puissante et envoûtante

25 juillet
Soirée EMF Musique :
Renaissance
Rock populaire des années 70
à aujourd'hui

1er août
Oliver the Great
À mi-chemin entre le pop-rock
et le rock alternatif

8 août
Soirée EMF Musique :
Bleu Electric
Du country au funk, en passant
par le pop et le disco

15 août
Agincourt
Instruments inusités évoquant
les traditions celtiques

22 août
Soirée EMF Musique :
Hurlevent
Musique aux accents d'ici
et compositions originales

Initiez-vous à l'art percussif lors d'un atelier animé et tapez du pied aux rythmes entraînants d'une musique retentissante !

Kumpa'nia
Samedi 21 juin, 19 h 30
Joyeuse troupe de tambours aux vêtements écarlates et aux rythmes endiablés !

Samba Québec
Samedi 5 juillet, 20 h
Programmation spéciale sans atelier, dans le cadre du Festival multiculturel. Percussions du Brésil, plumes et danse à saveur du Carnaval de Rio !

ORO Golden percussion trio
Samedi 19 juillet, 19 h 30
L'Afrique, le Brésil et Cuba avec ce trio éclaté qui casse la baraque !

Cobra du Mandingue
Samedi 9 août, 19 h 30
Bougez sur des rythmes puissants et rassembleurs de l'Afrique de l'Ouest.

CHAMBLY

Sur l'air de Chambly

© Eli Bissonnette et Jean-Miguel Zurita

Mercredi, 19 h 30
Parc des Ateliers
(aux abords du canal de Chambly)

Premières parties
Découverte de jeunes talents régionaux
Participez au vote du public !

2 juillet
Les Sœurs Boulay

© Jocelyn Michel

9 juillet
Damien Robitaille

16 juillet
Martin Levac – A Visible Jazz Touch of Genesis

23 juillet
Les BB

30 juillet
Patrice Michaud

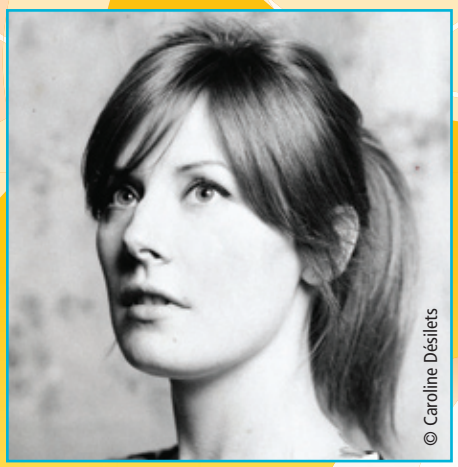
© Caroline Désilets

6 août
Laurence Hélie

13 août
Misses Satchmo

Succursale Chambly
3600, boul. Fréchette, suite 101
Chambly, Qc, J3L 0B2
Ouvert le samedi de 9 h à 16 h
BMO Banque de Montréal

MARCHÉ COLLIN

Parcs Canada
Parks Canada